

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président
M. PIERRE ANDRÉ, commissaire
M. JACQUES LOCAT, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
PORTANT SUR LES ENJEUX LIÉS AUX LEVÉS SISMIQUES
DANS L'ESTUAIRE ET LE GOLFE DU SAINT-LAURENT**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 28 mai 2004 à 19 h
Centre civique de Cap-aux-Meules
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules
Îles-de-la-Madeleine

193

DT18

Les enjeux liés aux levés sismiques dans
l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

6212-08-001

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 27 MAI 2004	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DU PRÉSIDENT	1
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	1
M. Jean-Sébastien Bernier	
M. CLAUDE BOURGEOIS	4
LES AMANTS DU GOLFE.....	7
Mme Sylvie Rousseau	
Mme JOSIANE MARTINET, JEAN-ROBERT LEBLANC, JOSIANE POIRIER.....	13
M. Raymond Gauthier	
REPRISE DE LA SÉANCE	
GRUPE D'ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES.....	19
Mme Annick Leblanc	
Mme Élise Solomon	
Mme Mira-Clair Lepage	
Mme Catherine Fournier	
Mme Véronique Poirier	
M. Jean-Michel Leblanc	
M. PIERRE BEAUDOIN.....	26
COMITÉ ZIP DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	31
Mme Mireille Chartrand	
VERT ET MER, EXPÉDITION ET FORMATION.....	35
M. Jean-Michel Leblanc	
ARRIMAGE, CORPORATION CULTURELLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	37
Mme Marie Aubin	
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	38
Mme Séverine Palluel	
M. JACQUES GAUDET	44
Mme MÉLANIE GAUTHIER	55
MOT DE LA FIN	57

**SÉANCE DU 27 MAI 2004
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors bonsoir mesdames et messieurs. Bienvenue à cette troisième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur la question des levés sismiques qui pourraient être réalisés dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et des enjeux environnementaux qui y sont reliés.

10

Ce soir, nous avons douze (12) mémoires et témoignages inscrits. Et donc nous allons appeler les gens dans l'ordre d'inscription, bien entendu.

15

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

20 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et sans plus tarder, je vais inviter l'Union des producteurs agricoles des Îles-de-la-Madeleine, son représentant est monsieur Jean-Sébastien Bernier, à venir à la table des intervenants.

25

Bonsoir monsieur Bernier, alors je vous donne la parole.

PAR M. JEAN-SÉBASTIEN BERNIER:

30 Bonsoir. Bien, je me présente, je suis Jean-Sébastien Bernier, propriétaire de la microbrasserie À l'abri de la tempête.

35

Vous vous demandez sûrement pourquoi je suis ici ce soir pour vous présenter le mémoire de l'UPA des Îles alors que je suis même pas membre moi-même de l'UPA. Bien, il y a deux (2) raisons à ça. La première, c'est que l'entreprise À l'abri de la tempête, on utilise de la céréale qui est cultivée aux Îles, sans produit chimique, sans herbicide, sans pesticide et puis, bien, c'est notre raison d'être en fait, on fait de la deuxième et troisième transformations de céréales et puis c'est avec cette céréale-là qu'on fait notre malt et puis notre bière. Donc sans ces éléments-là, sans le fait d'avoir ces céréales-là pures à notre disposition, bien, notre projet aurait pas de raison d'être.

40

La deuxième raison, c'est que les principaux intervenants de l'UPA aux Îles sont présentement fort occupés, c'est le printemps, c'est le temps des semences puis c'est le temps

45 de labourer. Donc ils sont aux champs, en train de faire leur job pour qu'à l'automne on ait des bons légumes puis des bonnes choses à manger qui proviennent des Îles comme telles.

Donc l'UPA des Îles, c'est en fait un syndicat de cultivateurs comme tel, qui est affilié à l'UPA Québec, comme tel, donc leur but c'est de protéger puis d'encourager le développement de l'industrie agricole aux Îles comme tel. Excusez-moi, je me cherche. Ça regroupe une
50 trentaine de membres, comme tels, puis ça fait vivre une centaine de personnes, comme telles, là, aux Îles.

Les préoccupations de l'organisme sont assez simples en fait, c'est assez court. C'est certain que l'agriculture, aux Îles, c'est effectué à petite échelle. La récolte est directement liée
55 au fait, la qualité des récoltes aux Îles est directement liée au fait que les Îles sont loin des grands centres urbains puis de la pollution qui est créée par ça.

Les terres agricoles sont aussi loin de la pollution créée par l'agriculture intensive, comme on peut voir dans la région de la Montérégie ou un peu ailleurs. Puis les sols, aux Îles,
60 puis à cause des vents puis pour plein de raisons, les sols, aux Îles, subissent peu d'intrants chimiques, il y a pas beaucoup d'intrants chimiques qui sont appliqués sur les sols et pendant les cultures comme telles, donc c'est des terres qui sont saines, en général, puis c'est plein de raisons qui font que les produits agricoles des Îles sont valorisés.

65 Bon, les raisons qui inquiètent les producteurs de l'UPA, là, de la venue d'un projet d'exploration puis d'exploitation gazières aux Îles, c'est surtout que la pollution générée par les activités pourrait mettre en péril en fait l'agriculture qui se différencie par sa qualité liée à un environnement sain que sont les Îles.

70 Même en l'absence de pollution, bien, il pourrait y avoir des répercussions sur la réputation des produits agricoles des Îles, même s'il y a pas de pollution comme telle, la réputation pourrait être entachée. C'est certain qu'il y a des risques de pollution puis qui pourraient altérer la qualité des sols. On se comprend que s'il y a des forages terrestres ou même près des côtes, ça pourrait influencer.

75 Il faut pas négliger que le secteur agricole aux Îles génère plus de deux millions (2 M\$) puis procure, comme j'ai dit tantôt, de l'emploi à une centaine de personnes. L'industrie agricole, l'industrie touristique, puis l'industrie des pêches, bien, elles se sentent menacées par le projet d'exploration.

80 Le secteur agricole contribue aussi, ça c'est un visage qu'on voit moins souvent, bien ça contribue aussi à l'attrait touristique des Îles parce que, bon bien, les petites maisons dans les buttes, les champs, ça fait partie du paysage des Îles puis sans ça, bien, il y a comme pas rien, c'est pas tout à fait les Îles, donc ça fait partie intégrante de la chose.

85

Finalement, il y a la municipalité qui est en train de développer un cadre, là, pour réunir les résidents puis tous les acteurs des différents secteurs pour travailler à la concertation, pour se concerter, pour développer un processus de développement durable comme tel.

90 L'UPA pense que les Madelinots sont invités à faire une réflexion sur le mode de vie qui leur convient. Le projet d'exploration gazière et pétrolière tient-il compte des objectifs de planification du futur. La réflexion doit se faire d'autant plus que la durée de vie d'un projet d'exploration ou d'exploitation surtout, dure, c'est vingt-cinq (25) ans, puis que les communautés ont à gérer les conséquences de ces développements-là pendant beaucoup plus
95 longtemps. On peut juste penser, là, aux agriculteurs de l'ouest qui sont pris avec les puits orphelins, les nappes phréatiques contaminées puis les champs incultivables.

Donc c'est pour toutes ces raisons-là que l'UPA des Îles s'inquiète puis dépose un mémoire aujourd'hui devant vous autres.

100

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

105

Alors merci monsieur Bernier pour votre témoignage.

Monsieur Locat aurait une question pour vous, monsieur Bernier.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

110

Juste une question, en fait, parce que vous indiquez ici: même en l'absence de pollution notable, bon, la réputation des produits agricoles des Îles pourrait être menacée, entachée par le projet.

115

Est-ce que l'UPA fait un effort de son côté concernant, je pense par exemple, si vous aviez l'alternative entre une centrale actuellement qui est au mazout, qui a des rejets de fumée, il y a des cheminées, versus une autre au gaz, est-ce que dans ce cas-là, c'est-à-dire prendre un exemple, où là, peut-être qu'une modification dans cette procédure-là ou le fait qu'il y ait des réserves de gaz utilisables à proximité pourrait pas avoir un impact peut-être positif?

120

PAR M. JEAN-SÉBASTIEN BERNIER:

125

C'est une excellente question. Je crois pas nécessairement. Quand on parle, je crois, parce que là, je parle en mon nom, je crois pas que l'UPA fait la différence entre le fait d'avoir une centrale au pétrole ou avoir une centrale au gaz.

Par contre, c'est plus l'exploitation de ces gisements-là qui peuvent causer problème, s'il arrivait déversement comme tel, ça pourrait nuire à l'image ou même pas, sans qu'il y ait de

130 déversement, s'il y a une plate-forme, exemple, dans la baie de Plaisance, ça pourrait nuire à l'image des produits agricoles des Îles.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

135 Merci,

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous vous remercions.

140 **PAR M. JEAN-SÉBASTIEN BERNIER:**

Merci.

145

CLAUDE BOURGEOIS

PAR LE PRÉSIDENT:

150

Alors nous allons maintenant inviter monsieur Claude Bourgeois.

PAR M. CLAUDE BOURGEOIS:

155

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

160

Bonsoir monsieur.

PAR M. CLAUDE BOURGEOIS:

165

Je me présente, Claude Bourgeois. Moi je suis un ancien pêcheur mais un pêcheur qui a fait naufrage avec son bateau. Puis j'ai intitulé mon mémoire "Je me souviens".

Je me souviens, parce que je vais parler un tout petit peu, juste de mon naufrage.

LECTURE DU MÉMOIRE

170

Page 2, premier paragraphe, quatrième ligne

L'endroit où j'ai créé.

LECTURE DU MÉMOIRE

175

Page 2, deuxième paragraphe, troisième ligne

La première année où j'ai commencé à pêcher.

180

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, troisième paragraphe, fin

Puis j'ai rajouté, avec un peu d'argent, puis ça va bien.

185

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, quatrième paragraphe, huitième ligne

Voilà trente (30) ans!

190

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, premier paragraphe, milieu

195

Puis aujourd'hui, on n'en a plus de pris en défaut.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, sixième paragraphe, troisième ligne

200

Les Québécois.

LECTURE DU MÉMOIRE

205

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

210

Merci monsieur Bourgeois.

Petite question, vous faites allusion à une année où il y a neuf cents (900) carcasses de lousps marins qui ont été enfouis sur la plage Ouest, savez-vous en quelle année c'est survenu, par hasard?

215 **PAR M. CLAUDE BOURGEOIS:**

Je dirais dans les années 85 à 90. C'est probablement pas la date exacte, mais je sais que même un groupe de jeunes, ça s'est rassemblé pour commencer à mettre des loups marins ensemble.

220

Ça arrive pas à toutes les années, mais à chaque année, il y a des loups marins au printemps qui accostent, c'est la nature, elle nous rejette ça sur le bord de la côte. Puis même, le gouvernement souvent veut pas les ramasser, il dit que la nature fait son travail, que ça se décompose puis quand les touristes arrivent, nous autres, on n'est pas d'accord avec ça, on veut que nos plages restent propres.

225

Mais la manière où on agit, c'est qu'on les enfouit. Et là, à partir asteur, comment contester puis dire, c'est pas de même que ça va se passer. Parce que si on se prend en main, nous autres on a des lois, et on est conscient qu'il faut protéger. C'est pas juste des lois, parce que chaque être humain, surtout quand on vit sur une île, si on la protège pas, on est sûr qu'un jour, ça va être nos enfants qui vont souffrir, nos petits-enfants.

230

Ça fait que si on est conscient de ça, on sait que tout ce qu'on rejette à la mer nous revient sur le bord de la côte. Ça fait qu'on laissera plus faire. La prochaine fois qu'il va accoster des loups marins, je parle pas peut-être de – un, moi je trouve que c'est déjà trop – mais quand on les enfouit dans le sol, ils se décomposent, puis ça revient dans notre eau. Puis la raison pourquoi je dis que notre eau elle commence à – c'est plein de raisons comme ça.

235

Et ce que je trouve illogique, c'est que le gouvernement il peut dire, bien nous autres, on a le droit d'enfouir les loups marins, mais quand on regarde Madelipêche, qui a des problèmes avec le reste de leurs carcasses, pas de carcasses mais leurs peaux de phoques, puis ils disent, arrangez-vous avec. Mais vous avez pas le droit de les enfouir, vous avez pas le droit de les brûler, vous avez pas le droit de les rejeter à la mer. Mais on les mangera pas! Tu sais, deux (2) poids, deux (2) mesures, c'est ça que je veux dire.

240

245

C'est pour ça, moi je dis que je pense que le gouvernement, avant de faire des recherches, moi je suis pas un expert là-dedans, mais je sais très bien que j'ai arrêté, c'était la disparition de la morue, en 90, moi j'ai arrêté en 94 où il y a eu un moratoire, mais on a déjà fait des relevés sismiques. Ça veut dire que tout ça mis ensemble, il y avait des phoques, il y avait la surpêche, mais il pouvait y avoir aussi les relevés sismiques qui détruisaient un peu l'endroit où on allait faire la recherche.

250

Et c'est pour ça que moi, je suis inquiet, je veux dire, si ça part. L'économie, pour l'économie, je suis pas inquiet du tout, il y a de l'argent à faire, ça c'est sûr que le gouvernement va retirer son épingle du jeu puis il va aller chercher des redevances. Mais est-ce qu'on va être plus riche puis est-ce que l'environnement va être vraiment protégé?

255

260 La journée où on va prouver qu'on peut le faire vraiment dans un environnement puis que ça vient pas détruire, bien, comment faire pour prouver ça? On le fait à terre puis on détruit. On le fait en pleine mer, ça prend pas grand-chose, une petite catastrophe.

265 Puis on regarde l'économie aux Îles, la pêche est très importante, surtout depuis les dernières années où les pêcheurs se sont mis des restrictions et le homard, aujourd'hui, on est fier des pêcheurs de homard, parce que c'est eux autres mêmes qui se sont mis des restrictions pour protéger les femelles. Mais les femelles qui ont des bébés, mais en demi-surface, la moindre chose qui aurait un petit peu de pétrole, une nappe de pétrole, on vient de détruire toute un – sept (7) ans plus tard, il y a presque plus de homard, mais là, on dit c'est quoi?

270 C'est sûr que le pétrole nous amènera pas notre gagne-pain, ça, on est sûr et certain de ça.

275 Et je dis tout le temps, créer de l'emploi, il faut faire attention, parce qu'on peut créer de l'emploi puis que ça paraisse beau aux yeux des gens, mais est-ce que c'est durable et est-ce que ça va durer aussi? Une catastrophe puis, tu sais, on a eu peur avec la mine de sel puis qui est quand même une mine propre, puis elle a fermé pendant deux (2) ans. Ça fait qu'on peut s'imaginer que ça ait commencé à s'effondre, comment est-ce qu'on aurait perdu une partie de nos îles, peut-être, qui auraient tombé. Ça fait que c'est là-dessus, moi je suis inquiet.

280 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien. D'autres questions?

On vous remercie.

285

LES AMANTS DU GOLFE

290 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter Les Amants du Golfe. Alors on va laisser le temps à monsieur Gauthier...

295 **PAR Mme SYLVIE ROUSSEAU:**

De s'installer.

300 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Entre temps, est-ce que vous pouvez vous identifier aux fins de l'enregistrement.

PAR Mme SYLVIE ROUSSEAU:

Oui, certain! Bien bonsoir tout le monde.

305 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonsoir.

PAR Mme SYLVIE ROUSSEAU:

310

Bonsoir monsieur André, monsieur Germain, monsieur Locat. Je m'appelle Sylvie Rousseau. Moi, je suis ici ce soir en tant que membre d'un collectif d'artistes des Îles-de-la-Madeleine, Les Amants du Golfe, et je vais vous parler d'un spectacle théâtral et musical qu'on est en train de créer depuis le début de l'hiver, de toute pièce, et qui sera présenté au mois de novembre, l'automne prochain.

315

Raymond, à vous! À vous, Raymond! Ça marche tu ton affaire, Raymond? Il faut s'installer.

320

Mon dieu qu'il y a pas de lumière ici!

PAR LE PRÉSIDENT:

Ça va bien maintenant.

325

PAR Mme SYLVIE ROUSSEAU:

OK, je vais mettre mes lunettes. OK.

330

Alors le titre "Notre Drame de par ici", on voit bien que ça veut bien dire ce que ça veut dire. Évidemment le thème central du spectacle, c'est notre préoccupation face au projet d'exploration, exploitation gazières et pétrolières aux Îles et dans le golfe Saint-Laurent. La question qu'on se pose, hein Raymond, la question qu'on se pose: les Madelinots auront-ils leur mot à dire? Il se l'est trop posée la question, c'est pour ça!

335

Alors avant de vous parler plus spécifiquement du spectacle, j'aimerais vous lire un petit texte qui paraît dans notre mémoire. Je vais vous le lire tel quel, il y a un texte qui résume assez bien notre préoccupation. Est-ce que tout le monde entend? OK.

340

LECTURE DU MÉMOIRE, page 5.

Page 5, deuxième paragraphe, fin

345 Devant cet état de chose déplorable – non, c'est parce que je viens de changer un mot
– des citoyens se lèvent et demandent à être entendus. Le drame, Notre Drame de par ici...

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 5, troisième paragraphe, fin

350 Voilà!

 Alors tout ça m'amène à vous parler maintenant du spectacle, en commençant par les objectifs.

355 **LECTURE DU MÉMOIRE, page 2, (Nous considérons...)**

Page 2, troisième paragraphe, fin

360 On veut vraiment vulgariser l'information pour que tout le monde comprenne.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 2, objectifs visés

Page 2, deuxième paragraphe, fin du troisième point

365 Alors ça serait comme un événement, il y aurait le spectacle, ensuite la discussion. On
informe les gens, on les amène à faire une réflexion puis après ça, bon bien, on leur permet de
s'exprimer. Puis ces gens-là, ils sont pas ici ce soir, là, ou ils sont ici. Mais on vise ceux qui
sont trop gênés pour venir ici ce soir ou qui sont tout simplement pas venus non plus en avril
370 parce qu'ils se sentaient pas concernés.

 Alors c'est ça, c'est une question de vulgarisation.

375 Pour faire un court résumé du spectacle, on fait ressortir différents événements
dramatiques, en particulier des dernières décennies, qui ont marqué l'histoire et le vécu des
Madelinots. Et parallèlement à ça, il est question des impacts éventuels de l'exploration
d'hydrocarbures sur notre territoire.

380 Tout ça, on présente à travers une histoire mettant en relief une famille madeleinienne
et nous assistons à la confrontation de quatre (4) personnages représentatifs du milieu, des
personnages très différents les uns des autres, qui ont des points de vue différents sur les
enjeux soulevés par un tel projet. Cette interaction les fera cheminer chacun à leur façon vers
une prise de conscience face à la fragilité des Îles et la précarité de ses ressources.

385 Et on a la partie musicale – là je viens de vous parler de la partie théâtrale, avec nos
quatre (4) personnages – la partie musicale comporte dix (10) chansons originales qui seront

intégrées à la partie théâtrale. Elle sera assurée par quatre (4) musiciens et quatre (4) chanteurs. Il y aura une vingtaine de personnes, finalement, impliquées dans le spectacle, douze (12) personnes sur scène.

390

Bon, un petit mot sur l'implication du milieu, je trouve que c'est très important. La corporation Développement communautaire Unîle parraine le spectacle. Elle assure la gestion financière et fournit certains espaces de travail. En plus, le Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire des Îles et le Centre collégial des Îles ont contribué financièrement à la

395

réalisation du spectacle. Alors merci à tout ce beau monde.

D'autres démarches de collaboration financière et de partenariat sont actuellement en cours. Et je tiens à dire que tous les artistes du collectif offrent bénévolement une bonne part de leur implication à la réalisation du spectacle.

400

Alors on va passer peut-être à la présentation, on va terminer avec la présentation des artistes qui font partie du collectif actuellement. Il va s'en rajouter d'autres, mais pour l'instant, le noyau, il y a huit (8) personnes, si je me trompe pas. Ils sont quasiment tous venus en avant dire leur nom.

405

Bon, alors commençons par Raymond Gauthier. Raymond est l'auteur de l'idée originale, auteur-compositeur des chansons. La mission qu'il s'est donnée, c'est sûr hier, il est venu nous parler de son mémoire, il nous en a parlé, mais bon, moi, je voulais dire, sa mission c'est d'éveiller ses concitoyens aux véritables enjeux et à la nécessité de se prendre en main pour faire valoir notre vision et nos intérêts collectifs, en vue d'influencer les décisions politiques. Son défi, c'est rallier l'ensemble de la population autour d'une position commune. Ça fait que c'est ce qu'on va essayer de faire avec le spectacle.

410

Il y a Alain Gélinas, comédien professionnel, résidant aux Îles depuis 2002. Alain est engagé avec le mouvement les Madelinots pour le Respect du Golfe et il a offert sa participation à la production en tant que collaborateur à la conception dramatique et aussi, il assumera les rôles de scénographe et de directeur technique.

415

Sylvie Lapierre qui est aussi une artiste professionnelle engagée, une Madeleinienne. Elle est de retour aux Îles depuis quelques années, elle met au service de son milieu ses compétences professionnelles développées sur le continent. Et elle assurera la direction musicale et les arrangements musicaux.

420

Claude Bourgeois, qui vient juste de parler avant moi, on le reconnaît, c'est un ancien pêcheur, il l'a dit, je me répéterai pas, mais je dirais il est converti en conteur-animateur. Il a fondé le Site d'Autrefois, ça il nous en a parlé. Claude, il a été d'une grande source d'inspiration dans la création du personnage du pêcheur qu'il interprétera lui-même dans le spectacle. Claude, il nous l'a dit, c'est un ancien pêcheur puis il connaît ça.

425

430 Mélanie Gauthier, madeleinienne et amoureuse des Îles, son engagement pour la cause
environnementale est sans équivoque. Elle est de retour aux Îles depuis un an. Elle désire
s'intégrer dans le milieu culturel madelinot. Cette artiste de la relève jouera le rôle de la jeune
revenante dans la partie théâtrale du spectacle. Puis Mélanie, elle aussi, c'est une jeune
revenante. Elle va jouer un rôle qui lui ressemble.

435 Il y a François Miousse, bon, ce jeune Madelinot de la relève aussi, engagé dans le
mouvement les Madelinots pour le Respect du Golfe, désire se tailler une place dans le milieu
culturel des Îles. En plus de jouer un des premiers rôles dans la partie théâtrale, il est aussi
assistant à la production. Lui aussi, François, c'est un revenant.

440 Mélodie Lepage, artiste multidisciplinaire, elle aussi est revenue aux Îles, il y en a des
jeunes qui reviennent aux Îles puis qui veulent se construire quelque chose de solide. Alors
Mélodie est revenue aussi aux Îles après quelques années d'absence. Elle s'implique dans la
production à titre d'artiste au décor et offre son talent aussi aux différentes tâches connexes au
445 spectacle.

Et finalement Sylvie Rousseau, moi-même. Bien, puisque je suis là, je vous dirais qu'en
tant qu'artiste professionnelle du milieu, pour moi, il m'apparaît nécessaire, très important de
m'engager dans cette cause-là qui me tient à cœur. Quand Raymond m'a contactée pour faire
450 partie de l'équipe, pour m'embarquer avec lui puis construire quelque chose, je me suis sentie
vivement interpellée. D'ailleurs je dis dans le mémoire, le rôle de l'artiste n'est-il pas justement
de regarder loin devant et de communiquer, par son art, sa vision des choses avec le plus de
justesse possible.

455 C'est ce qu'on essaie de faire, tous les artistes impliqués dans le spectacle. Alors moi,
après avoir travaillé sur le texte théâtral, j'assume la mise en scène, la direction d'acteurs, puis
je vais jouer un des quatre (4) rôles dans la partie théâtrale.

460 Comme je vous ai dit, à part ces gens-là, il y aura une douzaine d'autres personnes qui
vont s'intégrer, surtout dans la partie musicale, ça va faire du monde, du monde à la "shop".

Alors c'est ça. En terminant, Notre Drame de par ici, c'est une façon bien à nous de voir
venir et de réagir plutôt que de subir, après coup, une nouvelle catastrophe. Un drame dont on
peut se sortir tous ensemble!

465 Le collectif d'artistes Les Amants du Golfe. Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

470 Merci pour votre présentation.

C'est une pièce que vous allez tenir, vous dites, novembre 2004, est-ce qu'il y a plusieurs représentations, c'est tout le mois de novembre?

475 **PAR Mme SYLVIE ROUSSEAU:**

Non, pas tout le mois de novembre, mais on va faire plusieurs représentations. Je peux pas vous dire actuellement exactement combien, mais notre but, c'est de rejoindre tout le monde.

480

Est-ce qu'on ira, est-ce qu'on se déplacera à la Grande-Entrée, c'est toutes des questions qu'on se pose, mais ce qu'on sait, c'est qu'on veut atteindre ces gens-là, ça fait qu'on va faire ce qu'il faut pour le faire, pour les rejoindre.

485 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Des questions?

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

490

C'est fort intéressant mais j'ai pas de question.

PAR LE PRÉSIDENT:

495

Alors nous vous remercions pour votre présentation.

PAR Mme SYLVIE ROUSSEAU:

J'ai tout dit.

500

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

J'aurais juste une petite question qui me vient à l'idée, est-ce que vous allez attendre notre rapport avant de compléter votre scénario?

505

PAR Mme SYLVIE ROUSSEAU:

Il est complété, monsieur! Mais on est toujours prêt à ajouter, on actualise; alors comme on le présente en novembre, il y aura sûrement, effectivement, de l'actualisation à faire.

510

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ça, nous vous rappelons que nous, notre mandat se termine le 31 août, il faut comprendre que c'est le ministre, le rapport est remis au ministre de l'Environnement, le

515 ministre a soixante (60) jours pour le rendre public, donc il peut prendre une (1) semaine, il peut
prendre deux (2) semaines, trois (3) semaines, un (1) mois, jusqu'à soixante (60) jours pour le
remettre. C'est pour ça qu'on peut pas savoir à quel moment, donc on peut savoir, donc on
peut savoir que le rapport va être rendu public quelque part entre le 1^{er} septembre et le 31
octobre.

520

PAR Mme SYLVIE ROUSSEAU:

Ah, bien oui, tu vois. Puis après ça, on arrive, nous autres, quoiqu'on va être pas mal
prêt rendu là, mais on est toujours prêt à, en tout cas, composer.

525

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci madame.

530

PAR Mme SYLVIE ROUSSEAU:

Merci.

535

JOSIANE MARTINET, JEAN-ROBERT LEBLANC, JOSIANE POIRIER

PAR LE PRÉSIDENT:

540

Alors nous allons inviter, madame Josiane Martinet et elle nous a fait part qu'elle serait
accompagnée de deux (2) autres personnes, c'est-à-dire pour le mémoire, donc j'inviterais
également monsieur Jean-Robert Leblanc et madame Josiane Poirier à s'avancer.

Bonsoir.

545

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Bonsoir.

550

PAR LE PRÉSIDENT:

Ah, vous venez seul, finalement?

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

555

Oui, bonsoir. Si vous me permettez, monsieur le Président, je vais présenter le groupe
d'élèves de mon Centre de formation des adultes. Comme je vous l'ai dit hier soir, je travaille

560 dans un Centre d'éducation des adultes, je m'occupe principalement, en plus d'être animateur
communautaire, et de donner du support à la collectivité, je m'occupe particulièrement de
formation de base, formation de base dans la nouvelle politique d'éducation des adultes, ça va
jusqu'au secondaire V, et aussi de développement à l'employabilité.

565 Alors à mon école, il y a des élèves qui ont de seize (16) à, je peux dire, à soixante-
quatre (64) ans. Ils sont pas tous là en même temps, mais on dessert cette population-là.

J'ai été particulièrement surpris, il y a quelques semaines, alors qu'une élève du Centre
de l'éducation des adultes est venue me voir à mon bureau pour me dire, écoute, j'ai une
production orale à faire en français de secondaire V. Parce que les trois (3) personnes que je
vous présente ce soir, ce sont des finissants qui terminaient leur secondaire V. Ils sont pas
570 parmi les plus âgés, là, qui viennent chez nous, ou qu'on dessert par nos activités de formation,
mais ils terminaient cette année, ils ont terminé – c'est la semaine dernière – la semaine
dernière leur formation et ils ont atteint leur diplôme de secondaire V.

575 Alors j'ai été agréablement surpris de voir Josiane Martinet qui vient me voir puis qui me
dit, écoute, j'ai une production orale à faire et puis j'ai choisi, moi, la question de l'exploitation
pétrolière et gazière dans nos parages. J'en revenais pas! Je croyais pas que les élèves chez
nous étaient sensibles à cette question-là. Je me trompais.

580 Et pas longtemps après, il en est arrivé un autre, Jean-Robert Leblanc, qui me dit la
même chose. As-tu de l'information là-dessus, parce que j'ai commencé une recherche puis je
voudrais compléter ma recherche, parce que j'ai cette production orale à faire en français.

585 Bien, je leur ai donné quelques indications, moi, sur des sites Internet, puis ils sont
partis. Alors je vous assure que les mémoires qui sont présentés ce soir, c'est vraiment de leur
cru, moi, je les ai simplement accompagnés et encouragés à venir présenter devant la
Commission leurs travaux.

590 Je dois vous dire – ah, puis il y a une troisième personne qui m'est arrivée aussi, dans le
même jour. Il s'agit de Josiane Poirier qui me dit, moi, cette question-là, ça me préoccupe, là,
puis bon, je veux faire quelque chose. Alors elle est partie de son bord, puis vous allez voir tout
à l'heure ce qu'elle va vous présenter.

595 Je dois vous informer que ce soir, l'équipe va être petite, ils devaient être présentés un
par un mais j'ai demandé qu'on les présente tous les trois (3) ensemble, ça va accélérer un peu,
je pense, le processus, parce qu'on a beaucoup de mémoires ce soir.

600 Et je dois vous annoncer que malheureusement, Jean-Robert Leblanc m'a appelé à
l'heure du souper pour me dire, écoute, je m'excuse, je pourrai pas être là, il m'arrive un
inconvenient, là. Il est même venu ici tout à l'heure me dire, écoute, je regrette, mais vas-tu me
représenter, je tiens à ce que tu me représentes, bon. J'ai dit, oui oui, t'inquiète pas.

Alors Josiane Martinet, elle s'est pas présentée encore, alors on va avoir Josiane Poirier qui va vous faire part de ce qu'elle a.

605 Je veux quand même, si vous me permettez, parler un petit peu de la démarche de Jean-Robert, malheureusement, il pourra pas la défendre ici. Jean-Robert, il a eu une très haute note de la part de l'enseignante et des élèves de sa classe, pour sa prestation orale. Il aurait bien aimé la faire ce soir, malheureusement.

610 Alors ça s'intitulait "Êtes-vous d'accord avec le projet d'exploration et d'exploitation gazière ou pétrolière dans le golfe Saint-Laurent?"

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 1, Les dangers d'un tel projet

615 Alors c'est le plan de son exposé oral: l'aspect des ressources marines; l'aspect économique et environnemental; l'aspect géographique de la zone dangereuse.

620 Alors l'aspect des ressources marines.

LECTURE DU MÉMOIRE, aspect des ressources marines

Page 3, fin

625 Vous m'excuserez, ce texte a été dit. Il l'a écrit par la suite pour pouvoir le présenter devant le BAPE. Je suis sûr que sa prestation était meilleure que la mienne. Moi, je vous fais une lecture, par défaut.

PAR LE PRÉSIDENT:

630 Merci monsieur Gauthier.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

635 Je vais demander, si vous voulez bien, monsieur le Président, à Josiane Poirier qui est ici ce soir, de présenter elle-même ce qu'elle a préparé, vous allez voir qu'elle parle en son nom personnel mais elle va parler aussi au nom d'une cinquantaine d'autres personnes. Je la laisse se présenter.

PAR Mme JOSIANE POIRIER:

640 OK, mon nom c'est Josiane Poirier.

PAR LE PRÉSIDENT:

645

Bonsoir.

PAR Mme JOSIANE POIRIER:

650

Puis au début, je voulais faire un mémoire toute seule de mon côté, mais j'ai réalisé que juste dans mon école, il y a beaucoup de monde qui était préoccupé par ce projet-là mais qui osait pas parler. Ça fait que j'ai été chercher ces gens-là, puis j'ai donné mon point de vue, puis j'ai le point de vue de cinquante (50) autres personnes.

655

Ça fait que je vais vous lire qu'est-ce que j'ai fait.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, après la question

660

Bien là, j'ai comme cinquante (50), je vais vous en lire quelques-uns, là, je lirai pas tout, là.

LECTURE DU MÉMOIRE

665

Page 6, fin

C'est ça qui termine mon mémoire.

670

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup pour votre mémoire.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

675

Monsieur le Président!

PAR LE PRÉSIDENT:

680

Oui monsieur Gauthier.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

685

Raymond Gauthier. Si vous permettez, j'ai un autre mémoire qui m'a été présenté. C'est la première personne qui était venue me signifier son intention de faire un oral, puis elle l'a

fait, elle l'a passé la semaine dernière devant sa classe et son enseignante. Il s'agit de Josiane Martinet.

690 Puis, Josiane fait partie de la relève dans la pêche, c'est une femme, c'est une jeune femme. Son père est un pêcheur et elle-même, depuis qu'elle est toute jeune, rêve de faire la pêche. Alors je considère important de vous présenter ce qu'elle a préparé, puis qu'elle a donné devant sa classe la semaine dernière.

695 Alors c'est une production orale en français, 5^e Secondaire.

LECTURE DU MÉMOIRE

Voilà.

700 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors merci monsieur Gauthier.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

705 C'est moi qui vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

710 Alors bien entendu, étant donné que madame Martinet n'est pas ici, nous ne pouvons pas lui poser des questions. Ça aurait été intéressant, néanmoins, mais! Je pense que monsieur Gauthier a quand même très bien transposé, là, le mémoire de madame Martinet. On vous remercie pour cela.

715 **PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

Je crois que c'était important de vous amener un peu des témoignages de jeunes et de moins jeunes qui, au fond, s'interrogent sur la question et qui en font des travaux.

720 On a vu, cet après-midi, des jeunes de 4^e Secondaire à la polyvalente, qui vous ont fait des témoignages, et il y en a aussi, j'étais tout fier de vous présenter ceux de chez nous. Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

725 Je vous remercie beaucoup monsieur Gauthier.

Nous allons faire une petite pause de quelques minutes et ensuite, nous allons reprendre avec un groupe d'étudiants du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

730

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

735

REPRISE DE LA SÉANCE
GROUPE D'ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

PAR LE PRÉSIDENT:

740

Alors nous allons inviter le groupe d'étudiants du Cégep de la Gaspésie et des Îles, représenté par Annick Leblanc et autres.

Alors bonsoir.

745

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

750

Bonjour monsieur le Président, bonsoir plutôt. Bonsoir messieurs les Commissaires. Bien, je voudrais commencer par féliciter tous les Madelinots qui se sont présentés à la deuxième partie des audiences, à la première partie des audiences aussi. Je suis vraiment fier de voir qu'il y a vraiment eu une prise de conscience dans la population de l'importance que ça pouvait avoir un projet comme ça pour notre société aux Îles, pour la société du Québec en général.

755

Je dirais aussi que c'est dommage que la présente audience se passe sans promoteur de projet. On a entendu toutes les opinions de la population ce soir, il y en aurait encore beaucoup d'autres à exprimer mais il faut synthétiser un peu. Sauf qu'on n'a pas entendu d'opinions de promoteurs de ce projet, de compagnies qui oeuvrent dans le domaine ou quelque chose. Je crois que ça aurait amené un débat d'idée. Le contexte s'y prêtait pas parce qu'il y avait pas de projet sur la table, mais, en tout cas, je trouve ça dommage.

760

Donc, nous sommes un groupe d'étudiants du Cégep de la Gaspésie et des Îles, nous sommes sept (7) de différents domaines, sciences nature, sciences humaines, arts et lettres. Nous sommes rejoints par des valeurs communes, nous sommes préoccupés par le futur de la région. Nous sommes très inquiets par rapport à l'exploration et l'exploitation gazières dans le golfe du Saint-Laurent. Et nous sommes aussi inquiets par rapport aux conséquences sociales, environnementales qui pourraient découler d'un tel projet. C'est pourquoi nous avons suivi de près les audiences du BAPE.

765

770

Nous aspirons pour notre région et pour le Québec un gouvernement qui préconise l'énergie durable et le respect du milieu dans lequel nous vivons. Alors c'est pourquoi nous sommes ici ce soir et nous présentons le mémoire.

775

Notre mémoire tourne beaucoup sur le thème du temps. Bien sûr, il y avait plusieurs choses qu'on aurait voulu offrir comme opinion au BAPE, mais on voulait pas faire de quoi de trop long et de disparate. Nous savions aussi que des personnes qui ont une formation plus spécialisée dans certains domaines, comme la biologie ou l'économie, allaient pouvoir aborder

des sujets plus pointus. Donc on s'est tenu plutôt autour du thème du temps qui nous apparaissait très important dans ce dossier-là.

780

Bon, premièrement, par rapport au temps, nous pensons que nous avons eu affaire à des experts pressés qui nous ont présenté un rapport aux coins ronds, qui n'est pas exhaustif et qui contient des incohérences. Ces derniers ont répété maintes fois la cause d'un manque de temps pour les parties litigieuses du rapport. Nous trouvons inacceptable que des études pour vérifier les impacts d'un projet d'une telle envergure qui concerne directement notre population, ainsi que tout le Québec, soient ainsi faites à la va vite.

785

Nous comprenons que les circonstances du projet de GSI déposé à l'automne ont pu amener le BAPE à être pressé dans son mandat, à avoir un mandat qui était très restreint dans le temps. Par exemple, nous trouvons qu'il serait important que le BAPE mentionne, lorsqu'il remettra le rapport, qu'il a été pressé dans le temps et que peut-être que son étude n'est pas aussi exhaustive qu'elle pourrait l'être.

790

Nous trouvons aussi que ça manque de temps pour amener un peu un manque de vulgarisation. Nous sommes dans des audiences publiques qui sont ouvertes à tout le monde. Nous voyons le besoin d'avoir un certain protocole dans les audiences, ainsi que le côté un peu spécialisé du sujet, c'est-à-dire les enjeux des levés sismiques. Cependant, je pense qu'il y aurait peut-être eu moyen d'aborder le sujet dans des thèmes moins complexes, vulgariser un peu plus pour la population en général, surtout dans le rapport d'experts. Encore là, peut-être que le temps manquait.

795

800

Dans un autre ordre d'idées, nous pensons que les audiences et les études auraient dû porter non seulement sur les levés sismiques, mais également sur les conséquences d'une exploitation gazière et pétrolière. Connaissant que les grandes sommes d'argent investies dans les explorations amènent l'exploration directement à l'exploitation, le rapport et les audiences n'ont pas été assez loin dans ce domaine. Le rapport en particulier s'est seulement arrêté sur les avantages de l'exploitation sans avoir les inconvénients.

805

En passant, on apprécie votre ouverture sur ce sujet, sur l'exploitation, au cours des audiences du BAPE aux Îles.

810

Nous tenons aussi à souligner le fait que la deuxième visite du BAPE se déroule à un mauvais moment pour répondre le mieux possible à nos disponibilités. Les étudiants du Cégep, nous, nous sommes en examens depuis une semaine et demie (1 ½) J'ai personnellement terminé ma session d'examens à onze heures (11 h) ce matin, pour passer l'après-midi et la soirée aux audiences du BAPE. Les pêcheurs sont dans leur période la plus occupée. C'est le début de la saison touristique, qui demande une grande préparation. Encore là, on nous a dit lors des premières audiences que le BAPE ne pouvait pas venir dans d'autres occasions, car il était trop pressé par le temps.

815

820

LECTURE DU MÉMOIRE, page 2, deuxième paragraphe

Page 2, deuxième paragraphe

825 Donc si les projets de GSI qui s'annonçaient à l'automne ont amené le BAPE à faire une étude dans un si court laps de temps, ça serait peut-être bien de mentionner au gouvernement qu'il faut prendre son temps dans un domaine comme celui-là.

LECTURE DU MÉMOIRE, troisième paragraphe

830

Page 2, troisième paragraphe, cinquième ligne

Jusqu'en 2002.

835

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, quatrième paragraphe, quatrième ligne

Dans le présent mandat.

840

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, premier paragraphe, troisième ligne

845

Dont nous avons parlé beaucoup lors des audiences publiques.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, premier paragraphe, sixième ligne

850

Ce qui était prévu au début de ce projet-là.

LECTURE DU MÉMOIRE

855

Page 3, premier paragraphe, septième ligne

Comment est-ce qu'un potentiel d'hydrocarbures pourrait être utilisé au Québec?

LECTURE DU MÉMOIRE

860

Page 3, deuxième paragraphe, onzième ligne

Comment est-ce que le ministère des Ressources naturelles va pouvoir harmoniser sa procédure, sa politique énergétique qui vise à s'adapter aux changements.

865

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, premier paragraphe, première ligne

870

Comme nous avons pas la main-d'œuvre qualifiée au Québec.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, premier paragraphe, troisième ligne

875

Je pense qu'il y a plusieurs gens des Îles qui vont m'appuyer si je dis qu'il faut aller gratter aux gouvernements fédéral et provincial pour avoir des subventions ici, pour qu'il y ait des entreprises et des emplois.

880

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, deuxième paragraphe, troisième ligne

885

Une théorique autorisation de levés sismiques suite à votre rapport.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, deuxième paragraphe, neuvième ligne

890

C'est une chose qui demeure possible, puis je crois qu'on doit faire tout ce qu'il y a en notre pouvoir pour pas créer des situations qui favorisent ce genre de procédure.

LECTURE DU MÉMOIRE

895

Page 4, fin du deuxième paragraphe

Donc suite à ces réflexions, nous avons quelques suggestions plus claires pour le rapport du BAPE.

900

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, première recommandation, fin

905

Et non pas basées sur des territoires marins qui ne sont pas semblables, qui n'ont pas les mêmes conditions que le golfe.

Nous recommandons aussi un suivi de l'évolution du projet, s'il se réalise, c'est-à-dire un moyen concret de suivre à la trace l'avancement du projet d'exploration des levés sismiques dans le golfe.

910 Nous demandons qu'aucune décision ne soit prise avant le déroulement de la commission parlementaire sur la sécurité énergétique qui doit se tenir à l'automne, selon ce que nous avons appris lors de la première audience publique.

915 Et nous demandons, nous suggérons aussi d'anticiper les projets de manière plus responsable et plus prévoyante pour minimiser les risques d'atteindre et d'endommager l'environnement.

920 Bref, en tant que jeunes madelinots, nous croyons que nous sommes directement concernés, que c'est notre avenir qui est en jeu. Il y a plusieurs étudiants madelinots qui désirent revenir aux Îles afin d'y bâtir un mode de vie sain et communautaire. On est conscient, aux Îles, actuellement, que le champ d'emploi est plutôt restreint et que revenir travailler ici sera pas nécessairement chose facile.

925 Mais nous pensons qu'on pourrait réussir, nous avons confiance en nos moyens et nous croyons être capables de faire preuve d'initiative et de créer des initiatives, de créer des ouvertures, des nouveaux emplois aux Îles.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 5, quatrième paragraphe

930 **Page 6, fin du premier paragraphe**

Nous reprenons le principe de précaution qui a été amené par plusieurs personnes lors des séances cet après-midi et hier.

935 **LECTURE DU MÉMOIRE, deuxième paragraphe**

Page 6, fin du deuxième paragraphe

Jean-Michel Leblanc, étudiant en sciences pures.

940

PAR Mme MIRA-CLAIR LEPAGE:

Mira-Clair Lepage, étudiante en arts, lettres et médias.

945

PAR Mme CATHERINE FOURNIER:

Catherine Fournier, étudiante en arts, lettres et médias.

PAR Mme ANNICK LEBLANC:

950

Annick Leblanc, étudiante en sciences humaines.

PAR Mme VÉRONIQUE POIRIER:

955

Véronique Poirier, étudiante en sciences de la nature

PAR Mme ÉLISE SOLOMON:

960

Élise Solomon, étudiante en sciences humaines et Catherine Turbide, étudiante en sciences de la nature.

PAR LE PRÉSIDENT:

965

Alors nous vous remercions pour votre présentation. Nous avons, bien entendu, quelques questions.

970

En page 2, le paragraphe central de la page 2, bien entendu, a suscité disons notre attention parce qu'à deux (2) reprises dans le paragraphe, vous mentionnez le BAPE, les experts du BAPE et aussi, à la fin, vous dites: "nous trouvons étrange que le BAPE le voit autrement."

975

Est-ce qu'il serait possible d'explicitier pourquoi vous avez parlé du BAPE dans ce paragraphe. Qu'est-ce qu'il y avait de spécifique au BAPE?

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Juste pour préciser la première question, on aimerait savoir de qui vous parlez quand vous parlez des experts du BAPE.

980

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

985

D'accord. J'avoue qu'il y a peut-être eu une légère confusion dans notre mémoire, quand nous parlons des experts du BAPE. Dans cette situation-ci, nous voulons dire les quatre (4) experts qui étaient présents lors des rencontres ici, lors de la première audience. Je m'excuse si nous avons associé ces experts au BAPE.

PAR LE PRÉSIDENT:

990

Non, mais des fois, c'était bon de vérifier, parce que des fois je m'inquiétais, est-ce que j'aurais dit quelque chose, je me posais la question, personnellement, là, est-ce que j'ai dit

quelque chose en première partie, là, qui portait à laisser penser ça. Alors je vous remercie de la précision.

995 Oui, c'est ça, donc on doit interpréter que dans les deux (2) endroits où on mentionne le BAPE, il faudrait voir le Comité d'experts. C'est ça qu'on comprend bien? À la fin:

"Il faut être réaliste, la situation nous semble clairement à un stade avancé, nous trouvons étrange..."

1000 À ce moment-là, il faudrait dire "que le Comité le voit autrement". C'est comme ça qu'il faudrait interpréter, plutôt que "le BAPE le voit autrement"?

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

1005 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1010 C'est ça. D'accord.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1015 Oui, j'avais une question, à la page 5, le troisième paragraphe, vous avez une interrogation. Vous dites:

"Nous nous interrogeons sur la vision de ce qu'est la mise en valeur des ressources naturelles".

1020 Si on a à vous proposer un projet semblable, quel genre, qu'est-ce que vous vous attendriez de voir comme un exemple de vision? Pouvez-vous expliciter un petit peu qu'est-ce que vous entendez, qu'est-ce que ça serait cette vision-là, quels sont les éléments que ça devrait comprendre, un peu développer peut-être, si vous avez des idées sur cet aspect-là.

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

1025 Bien, si vous voyez un peu plus bas, dans le fond, les phrases qui suivent, on explique un peu ce qu'on voulait dire dans notre vision de la mise en valeur des ressources naturelles. C'est-à-dire qu'il faut, s'il y a une exploitation, il faut qu'elle soit justifiée, premièrement, car s'il y a des risques à prendre, il faut qu'il y ait une justification pour ces risques-là. Il faut aussi qu'elle soit bien encadrée.

1030 Il faut pas non plus que la mise en valeur de certaines ressources naturelles nuisent à d'autres ressources, d'autres ressources naturelles. Il faut pas oublier non plus que dans les

1035 ressources naturelles, il y a aussi la faune, la flore. Les énergies solaires, éoliennes sont, selon nous, des ressources naturelles.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1040 OK. Donc, c'est parce que je me demandais si, parfois on va prendre le terme vision, pour dire, quand on parle de quelqu'un qui est un visionnaire, c'est quelqu'un qui vous projette un peu ce qu'il voit comme société.

1045 Alors je me demandais si c'était aussi dans ce sens-là que vous preniez le terme. Je pense pas que ce soit...

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

Plus dans le...

1050 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Je veux pas prétendre que les gens du ministère sont des visionnaires, là, c'est pas ce que je veux dire, là, mais enfin, c'était un peu pour clarifier sous cet angle-là. Merci.

1055 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Locat, ça va? Monsieur André, excusez-moi. Je suis en train de les intervertir. Mais c'est deux (2) professeurs, pour moi, de toute façon!

1060 Alors ça va. Nous vous remercions beaucoup pour votre présentation.

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

D'accord.

1065

PIERRE BEAUDOIN

1070 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous allons inviter monsieur Pierre Beaudoin pour une présentation verbale.

PAR M. PIERRE BEAUDOIN:

1075

Alors bonsoir messieurs.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir.

1080

PAR M. PIERRE BEAUDOIN:

Bonsoir concitoyens. Vous me permettrez de m'adresser à vous debout; étant professeur au collège, je me sens plus à l'aise debout qu'assis.

1085

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Est-ce que vous allez prendre trois (3) heures, c'est des périodes de trois (3) heures au collège!

1090

PAR M. PIERRE BEAUDOIN:

Oui, oui. Alors ma présentation, ce soir, se veut à titre naturellement de citoyen, résident des Îles, mais aussi, je suis à compléter des études de maîtrise en ingénierie avec le groupe éolien à l'UQAR, actuellement. Donc c'est cet aspect-là de l'éolien que je vais vous présenter brièvement, parce que plusieurs autres points ont été développés par d'autres groupes ici, qui sont certainement plus compétents que moi, que ce soit dans le domaine de la biologie, ou l'écologie ou autres.

1095

1100

Donc mon mémoire débute en mettant en évidence quelque chose d'inéluctable, à savoir que la demande en énergie est croissante. On sait que les États-Unis sont très gourmands. La Chine, actuellement aussi, est en pleine expansion. Alors ça va demander, avec les années futures, de plus en plus d'énergie et de là, tous ces projets d'exploration gazière et pétrolière dans le golfe et aussi l'intérêt pour de nouvelles formes d'énergie.

1105

Naturellement, ça va interpeller nos gouvernements de plus en plus, les communautés aussi, de par différents aspects, économique bien sûr, environnemental aussi, et c'est de là que des audiences comme aujourd'hui sont importantes justement pour nous permettre d'amener nos gens, d'amener la population à réfléchir sur ces enjeux-là.

1110

D'une manière plus particulière pour ce qui est des régions isolées, comme ici aux Îles-de-la-Madeleine et pour la problématique que je connais bien, celle aussi au nord du cinquante-cinquième, donc dans les petits villages, où les besoins énergétiques sont aussi des enjeux importants pour le développement des communautés. Alors ça, c'est indéniable, l'énergie est la ressource nécessaire pour permettre aux communautés de se développer.

1115

D'ailleurs, ici aux Îles, la centrale thermique nous limite dans notre développement économique et social, justement par sa capacité limitée à nous fournir de l'énergie. D'ailleurs, la croissance de deux pour cent (2 %) qui est prévue par Hydro-Québec pour les prochaines

1120 années va faire en sorte qu'avant même 2011, la centrale actuelle va être non pas désuète, mais atteindre sa pleine capacité de production. Déjà, actuellement, Hydro-Québec est en pleine étude pour planifier l'après 2011.

1125 Donc est-ce qu'on ajoute de nouvelles turbines, donc est-ce qu'on augmente la capacité de production? Est-ce que la perspective d'une ressource gazière disponible peut être envisagée pour réduire les coûts d'opération. N'oublions pas qu'une centrale comme celle-ci, aux Îles-de-la-Madeleine, nous coûte, a des coûts de production de l'ordre de seize sous le kilowattheure (16 ¢/kWh) et plus. C'est le chiffre qui est colporté, je vous dirais, parce qu'on s'entend bien que c'est le genre de secret qu'Hydro-Québec n'aime pas dévoiler.

1130 Mais d'autres études entre autres dans l'Ouest canadien, si on regarde des communautés au nord du cinquante-cinquième, où là, les centrales, les petites centrales sont alimentées au diesel et non pas au mazout lourd comme ici, on parle de coûts qui varient entre vingt-cinq sous (25 ¢/kWh) et un dollar le kilowattheure (1 \$/kWh). Donc on voit, de toute façon, 1135 que les prix sont très importants et, actuellement, avec la flambée du prix du pétrole, on peut croire que la centrale ici aux Îles nous coûte très cher par rapport, heureusement, par rapport aux prix que les Madelinots paient. Donc ça c'est une réalité. Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1140 Vous avez bien dit qu'elle était au mazout lourd, parce que j'avais regardé, il y a quelques jours, à quoi elle était alimentée. On disait au diesel dans le document que j'avais. Donc elle est bel et bien au mazout lourd?

PAR M. PIERRE BEAUDOIN:

1145 Oui, c'est au mazout lourd, "bunker" numéro 6, pour être précis, elle est démarrée au diesel et puis il y a aussi – à l'Île d'Entrée, par contre, qu'il y a des moteurs ici qui sont, naturellement c'est une centrale à part, elle est au diesel.

1150 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK.

1155 **PAR M. PIERRE BEAUDOIN:**

1160 OK, elle en consomme, en passant, trente-cinq millions de litres (35 M l) par année, seulement pour produire de l'électricité aux Îles-de-la-Madeleine. C'est ça. Donc aussi, pendant que j'ai le chiffre en tête, c'est du même ordre pour ce qui est de la production des gaz CO₂, trente-cinq millions de tonnes (35 M t), OK.

1165 Donc tout ça pour dire que c'est une réalité pour les région éloignées, on est doublement tributaire de notre centrale puisque, dans le fond, d'un certain côté c'est bon, d'un autre côté, ça l'a ses inconvénients. On a à subir le monopole de l'Hydro-Québec naturellement pour la production de l'électricité et, heureusement, parce que, naturellement, la petite clientèle de six mille cinq cents (6500) environ, six mille cinq cents (6500) clients, fait qu'il y a peu de gens qui sont intéressés à venir produire de l'électricité ici, au Îles-de-la-Madeleine.

1170 Ceci étant dit, pour faire quand même assez bref, je veux vous amener sur le terrain de la diversification des sources d'énergie, c'est mon sujet d'intérêt, mon propos de ce soir, à savoir que, bien entendu, aux Îles-de-la-Madeleine, il y a une ressource qui s'appelle le vent. C'est l'un des meilleurs sites au Canada avec des moyennes relevées par Environnement Canada qui sont de l'ordre de, je donne en kilomètre-heure pour les gens ici, on parle de trente (30 km/h) à trente-cinq kilomètres-heure (35 km/h) en moyenne, de vent, par année. Donc c'est 1175 une des meilleures moyennes au Canada. Et, à partir de là, on peut vraiment estimer qu'il y a une ressource qui peut être exploitable.

1180 À la base de ça, on a déjà, l'année passée, donc en 2003, fait deux (2) petites études que j'ai menées avec des étudiants et aussi à titre personnel, pour Gros-Cap, ici, où on a fait des mesures, des campagnes de relevés de vent, à dix mètres (10 m) au-dessus du sol, donc c'est pas très élevé. Et puis les campagnes nous ont permis d'aller chercher des moyennes de vent justement du même ordre, c'est-à-dire je vous parlais de trente (30 km/h) à trente-cinq kilomètres-heure (35 km/h).

1185 Donc pour une production pour une petite éolienne, parce le groupe éolien s'intéresse à une machine qui est une trente-cinq kilowatts (35 kW), alors ça nous permettait une production de l'ordre de cent vingt-cinq kilowattheures (125 kWh) par année. Mégawatts, excusez-moi! Confusion!

1190 Alors ceci, naturellement, c'est fort intéressant, naturellement ça reste à petite échelle, cet ordre de grandeur, mais si on multiplie les projets, on peut voir qu'en bout de ligne, sur l'énergie sauvée mais aussi sur l'énergie et la production de gaz à effet de serre, donc de CO₂ économisé, si on avait vingt-quatre (24) de ces petites machines, on pourrait aller chercher deux mille cinq cents tonnes (2500 t) de moins de CO₂ produit dans l'atmosphère, rejeté dans 1195 l'atmosphère par la centrale thermique.

1200 Or, ceci dit, une chose aussi qui m'apparaît clairement, c'est que de voir proliférer sur le territoire de ces petites centrales-là, ça serait un peu même illusoire. Imaginez, aux Îles-de-la-Madeleine, si chacun fallait qu'il ait sa petite éolienne. Ça serait pas plus joli et pas plus écologique qu'il faut, ni même intéressant. Je pense pas que les voisins aimeraient avoir une éolienne à côté de chez soi. Donc c'est pas très réaliste.

Par ailleurs l'exiguïté du territoire fait que, malheureusement, prévoir un parc éolien, sur le territoire serait difficile. Le seul possible, acceptable aux yeux de la population, pourrait être

1205 tout près de la mine de sel, actuellement, mais encore là, c'est peu intéressant et le site est peu propice à l'implantation d'un parc majeur.

1210 Donc si on regarde vraiment un projet qui pourrait être réalisé, ça serait de parler d'éoliennes "offshore". Donc si on regarde du côté de la Dune du nord, où il y a pas de route maritime majeure, alors naturellement ici, on pourrait penser à des machines de cinq mégawatts (5 MW), un parc de quarante (40) éoliennes pour une production annuelle de deux cents mégawatts (200 MW) d'électricité.

1215 Alors ici, là ça devient un parc majeur, si on regarde juste avec l'appel d'offres d'Hydro-Québec de mille (1000 MW), on parle du cinquième, comme parc, comparativement à l'appel d'offres et là, on parle de projet vraiment majeur et pas seulement un projet pour alimenter les Îles mais avoir un projet qui, naturellement pourrait rejoindre les objectifs en matière d'énergie pour le Québec, de sécurité énergétique pour le Québec.

1220 Alors à ce moment-là, ça devient un projet intéressant et certainement une alternative beaucoup plus acceptable et avec des impacts beaucoup moins incomparables par rapport à tout ce qui pourrait se faire au niveau gazier et pétrolier, bien entendu.

1225 Alors voilà, c'est un peu la perspective que j'en ai. Et ce sur quoi, je vais aussi peut-être travailler au cours des prochaines années, à travers moi aussi mes études, lors du passage au doctorat, ça sera justement mon sujet de développer un projet éolien "offshore" ici, aux Îles-de-la-Madeleine.

Alors merci beaucoup de votre attention, merci tout le monde.

1230

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie.

1235 J'aurais une petite question, parce que vous nous parlez de deux cents mégawatts (200 MW). Donc actuellement, ce que j'ai vu, la centrale thermique avait soixante-sept mégawatts (67 MW).

PAR M. PIERRE BEAUDOIN:

1240

Exact, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1245 C'est-à-dire qu'à ce moment-là, à pleine puissance, les éoliennes produiraient deux cents mégawatts (200 MW) sans qu'on ait, à ce moment-là, soit capable de vendre la majorité de la production.

PAR M. PIERRE BEAUDOIN:

1250 Bien écoutez, toujours, la perspective que je vous présente, c'est pour l'exportation. L'idée n'est pas de remplacer la centrale thermique qui est dans ce projet-là, quoiqu'on pourrait le faire, naturellement, avec la puissance installée, mais beaucoup plus de dire que si on a à se faire imposer, dans le fond, de l'exploration gazière et pétrolière, qu'on voit aussi à faire des développements des ressources alternatives, donc l'énergie éolienne.

1255 Et à ce moment-là, on peut parler d'un surplus qui peut être facilement exportable et aussi compte tenu des permis d'émissions, les prix auxquels on peut les échanger. Alors à ce moment-là, on parle d'une source de revenus fort importante pour Hydro-Québec, sans nécessairement, naturellement, enlever la centrale actuelle, quoiqu'à ce moment-là, si le gaz
1260 est développé, elle pourra se transformer, non pas fonctionner au mazout lourd, mais plutôt fonctionner au gaz naturel avec une réduction de soixante pour cent (60 %) des émissions de gaz à effet de serre, bien entendu.

Mais encore là, il en reste pas moins qu'écologiquement, même que ça soit au gaz
1265 naturel ou au mazout, la centrale reste une alternative quand même moins intéressante en termes d'impacts environnementaux que l'implantation de centrale éolienne. Si on parle d'une éolienne "offshore", si vous permettez, on parle de grosses machines, là, dans mon plan, je vous présente une machine de cinq mégawatts (5MW).

1270 Actuellement, GE est en train de construire et d'implanter, que ce soit pour les projets de Nantucket en Nouvelle-Angleterre, ou bien en Irlande, des projets avec des machines de trois point cinq mégawatts (3,5 MW). Donc ils sont déjà en construction et les plans sont déjà là, pour les machines de cinq mégawatts (5 MW).

1275 Donc on peut imaginer fort raisonnablement que d'ici cinq (5) à dix (10) ans, ce type de technologie là va être disponible et on pourra le réaliser ici, dans le golfe.

PAR LE PRÉSIDENT:

1280 Très bien, je vous remercie.

COMITÉ ZIP DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

1285 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous allons maintenant inviter le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine et sa représentante, madame Mireille Chartrand.

1290

Bonsoir madame.

PAR Mme MIREILLE CHARTRAND:

1295 Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors bienvenue et à vous la parole.

1300

PAR Mme MIREILLE CHARTRAND:

Merci beaucoup. Donc je représente le Comité ZIP.

1305

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, encadré, fin

Donc je vais débiter avec notre intérêt pour le dossier.

1310

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 7, dernier paragraphe

Comment et quand elles doivent être exploitées, si jamais elles doivent l'être.

1315

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous vous remercions pour votre présentation.

1320

Monsieur Locat.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

J'avais une question, en fait, à la fin, quand vous complétez en disant, on peut attendre encore pour décider s'il est bien ou non d'exploiter les ressources. En fait, la première étape consiste à faire l'exploration, donc l'évaluation des ressources et ça va jusqu'à des forages pour évaluer s'il y a ou non des ressources exploitables.

1325

Est-ce que, comme certains, vous iriez jusque-là, et après on décide si oui ou non on veut les exploiter ou si vous dites qu'on peut attendre même avant de décider d'explorer?

1330

PAR Mme MIREILLE CHARTRAND:

1335 Bien disons que c'est à peu près clair pour tout le monde qu'il y a des gisements dans les sous-sols, donc on s'imagine que les phases d'exploration vont nécessairement emmener vers une phase d'exploitation. Donc effectivement, oui.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1340 OK.

PAR LE PRÉSIDENT:

1345 La semaine dernière, Pêches et Océans Canada a présenté une intention, bon ils nous ont présenté un mémoire qui comportait un projet de réglementation pour encadrer les levés sismiques, non seulement, disons, dans la partie québécoise, mais leur objectif est de faire un projet de règlement pour l'ensemble des eaux côtières canadiennes.

1350 Votre réaction à un projet comme ça, de Pêches et Océans, quelle serait-elle, à ce moment-là, dans le cadre, justement, du point 4, "Solution proposée par le promoteur", vous avez réagi, au premier paragraphe, là, à l'efficacité des mesures d'atténuation proposées par le rapport d'experts. Venant de Pêches et Océans, c'est quoi votre réaction à ce projet de Pêches et Océans?

1355 **PAR Mme MIREILLE CHARTRAND:**

Vous dites que le projet de Pêches et Océans consiste, j'ai pas compris exactement.

1360 **PAR LE PRÉSIDENT:**

1365 C'est ça, Pêches et Océans, la semaine dernière, est venu présenter un mémoire à la Commission, dans lequel il avait projet de réglementation, donc c'est pas le projet qu'ils ont déposé, mais ils nous ont fait part, dans leur mémoire, qu'ils étaient en train de préparer un projet de réglementation pour encadrer, en fait c'est plus large que les levés sismiques, mais pour encadrer les bruits en milieu marin, dont effectivement un volet important qui va être consacré aux opérations de levés sismiques.

1370 Et donc, j'aimerais savoir votre réaction, parce que là, vous avez fait allusion, bien entendu, aux propositions du Comité d'experts mais est-ce que vous avez, comme par exemple, confiance que Pêches et Océans peut faire une réglementation intelligente par exemple, efficace?

PAR Mme MIREILLE CHARTRAND:

1375

Bien j'imagine que Pêches et Océans peut certainement faire une réglementation efficace. C'est, toute action visant à protéger le fleuve, le golfe et l'estuaire, donc est intéressante; sauf que, est-ce que c'est suffisant pour s'assurer qu'il y aura pas d'autres problèmes au niveau des phases subséquentes, là.

1380

PAR LE PRÉSIDENT:

1385

Dans le cas qui nous préoccupait la semaine dernière, Pêches et Océans est venu, disons, s'engager à travailler. D'ailleurs, il y avait différentes actions qui étaient déjà posées par Pêches et Océans. Ils ont fait des réunions avec différents comités, différentes personnes pour commencer à définir et, si je me souviens bien, dans le mémoire, on nous parlait qu'ils pourraient avoir des informations.

1390

Alors nous, ça nous intéresse de les suivre, bien entendu, mais on pourrait peut-être avoir des bribes d'information additionnelles de la part de Pêches et Océans, donc qui seraient normalement publiques, ce que j'en comprenais, vers la fin de juin, donc à la fin du mois prochain, concernant certains aspects de cette réglementation-là. Donc espérons qu'on va pouvoir, la Commission en tout cas aura la chance de pouvoir examiner ce que Pêches et Océans entend faire.

1395

Alors je voulais quand même pouvoir en discuter avec vous, pour voir si pour vous, entre autres, Pêches et Océans avait la crédibilité. Parce que c'est revenu souvent, dans les mémoires que nous avons eus ces derniers jours, aux Îles-de-la-Madeleine, les gens parlaient d'experts indépendants, etc.

1400

Donc je me posais la question, est-ce que Pêches et Océans est perçu par les gens comme quelqu'un, une organisation crédible et indépendante, à ce moment-là pour être en mesure de proposer les meilleures mesures d'atténuation dans le cadre des levés sismiques, qui est l'objet premier de notre mandat, bien entendu.

1405

Donc c'est un peu la question aussi, je voulais voir de quelle façon on pouvait ni plus ni moins compter sur Pêches et Océans pour développer, en tout cas, des méthodes d'atténuation efficaces du moins.

1410

Alors c'était les questions. Alors je vous remercie de votre participation.

1415

VERT ET MER, EXPÉDITION ET FORMATION

PAR LE PRÉSIDENT:

1420

Alors nous allons inviter Vert et Mer, expédition et formation, et le représentant est monsieur Jean-Michel Leblanc.

Rebonsoir.

1425

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

1430

Rebonsoir. Donc je vous parle maintenant en mon nom d'agent de liaison pour Vert et Mer, expédition et formation, c'est l'emploi que j'occuperai cet été. J'ai parlé tantôt du temps. J'ai dit que la Commission du BAPE venait peut-être à un mauvais moment par rapport aux Îles. Pour Vert et Mer, expédition et formation, c'est d'autant plus vrai que le président, Sébastien Côté, ainsi que la vice-présidente-secrétaire, Fanny Arseneau, sont partis en formation depuis deux (2) semaines. Ils vont revenir présentement, mais ils ne pouvaient pas être présents aux audiences du BAPE. Donc je parlerai en leur nom ce soir.

1435

Donc voici le mémoire de Vert et Mer, expédition et formation.

LECTURE DU MÉMOIRE

1440

Page 1, troisième paragraphe, fin

Donc nous avons des inquiétudes par rapport au projet de levés sismiques dans le golfe Saint-Laurent.

1445

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

1450

Alors nous vous remercions pour la présentation en leur nom. Merci beaucoup pour la présentation que vous avez faite au nom de ces deux (2) personnes, de madame Fanny Arseneau et de monsieur Sébastien Côté.

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

1455

Si vous avez des questions.

PAR LE PRÉSIDENT:

1460 Vous êtes agent de liaison mais je pense que c'est assez clair. Disons que vous parlez, ce que j'en comprenais, c'est du campement écologique et vous faites des activités qui sont programmées autour de ces campements-là.

À quel endroit les campements se font, aux Îles, plus précisément?

1465 **PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:**

1470 Bien, au nord des Îles, quelques kilomètres au large, il y a une île qui s'appelle l'Île-Brion, c'est une réserve écologique, mais je crois que c'est la vingtième réserve écologique au Québec. C'est une réserve aussi un peu spéciale car c'est une des seules où on a le droit, sur certaines conditions, de se promener. Il y a une partie aussi de l'île, très petite partie, qui est hors de la réserve, c'est là que sont nos campements.

PAR LE PRÉSIDENT:

1475 Très intéressant.

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

1480 Mais notre entreprise n'effectue pas seulement des campements là, c'est aussi une entreprise qui offre de la formation, de l'éducation par rapport au tourisme vert, dans le cadre de ces campements et de ces expéditions d'aventure.

1485 C'est aussi pour ça que notre entreprise ne croit pas pouvoir fonctionner en même temps qu'une exploitation gazière et pétrolière et même seulement d'une exploration.

1490 Je crois, je parle en mon nom personnel, mais tenter d'éduquer les gens sur du tourisme vert à faible impact écologique, au milieu du golfe Saint-Laurent, au milieu d'un milieu où celui-ci pourrait être un lieu d'exploitation de ce qui est, même si on peut en discuter sur le plan scientifique, mais ce qui est quand même dans l'âme des gens comme le fleuron de l'impact humain sur notre environnement, de ce qui pourrait peut-être causer notre perte, que sont les hydrocarbures, c'est difficile. C'est un peu comme essayer de donner un cours de diététique dans un "fast food".

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1495 Oui, j'avais une question de précision. Est-ce que c'est sur cette île-là aussi qu'il y avait un forage qui avait déjà été réalisé. Si oui, dans quelle partie de l'île?

PAR M. JEAN-MICHEL LEBLANC:

1500

Il y a eu des forages de réalisés sur l'île en effet, c'était plutôt des forages exploratoires. Ça a été fait un peu partout sur la grandeur de l'île. Si vous regardez la carte de l'Île-Brion, qui peut être trouvée sur des sites Internet, vous voyez clairement les transecs qui ont été faites à travers la forêt de l'île. On voit encore les lignes où ils sont passés.

1505

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

Merci.

1510

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien. Alors nous vous remercions pour votre mémoire.

1515

ARRIMAGE, CORPORATION CULTURELLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

PAR LE PRÉSIDENT:

1520

Alors nous allons maintenant inviter Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine

Bonsoir madame. Alors si vous voulez vous identifier.

1525

PAR Mme MARIE AUBIN:

1530

Bonsoir. Oui, mon nom est Marie Aubin, je suis la directrice d'Arrimage, la corporation culturelle. Je vais dire juste un petit mot sur Arrimage. On l'avait pas joint à notre mémoire, mais Arrimage, c'est un organisme sans but lucratif qui a une mission de concertation, de soutien et de planification en matière d'art et de culture aux Îles-de-la-Madeleine. On est aussi un organisme de consultation et de représentation du milieu artistique, autant des artistes que des organismes culturels aussi, et de promotion aussi des réalisations du secteur artistique et culturel

1535

On touche différentes disciplines, que ça passe des arts visuels, métiers d'art, en passant par les arts de la scène et aussi le patrimoine, etc. On compte plus de deux cents (200) membres, des individus qui sont des artistes et même parfois des gens qui s'intéressent aux arts et à la culture, aussi des organismes culturels. Et aussi on est partenaire dans le développement socio-économique aux Îles.

1540

1545 Je dois vous dire aussi que c'est ça, notre mémoire est très court – je pense que je vais prendre le micro comme ça – notre mémoire est très court, on n'avait pas beaucoup de temps non plus à travailler là-dessus, mais on y tenait beaucoup à en déposer un parce qu'on trouvait que l'aspect culturel était important à ce qu'il soit considéré dans tout ça et c'est la position du conseil d'administration d'Arrimage et de l'équipe de travail aussi.

Alors voilà, ça s'intitule "La culture des gens des Îles-de-la-Madeleine et les enjeux de l'exploration-exploitation gazière et pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent".

1550 **LECTURE DU MÉMOIRE**

PAR LE PRÉSIDENT:

1555 Merci madame Aubin pour votre témoignage.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

1560 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous allons maintenant inviter la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine et sa représentante, madame Séverine Palluel.

1565 Bonsoir madame.

PAR Mme SÉVERINE PALLUEL:

1570 Je m'appelle Séverine Palluel et je suis coordonnatrice de la Société de conservation. C'est moi qui ai rédigé le mémoire et il a été validé en conseil d'administration et signé par le conseil d'administration.

LECTURE DU MÉMOIRE

1575 **Page 2, troisième paragraphe, fin**

C'est ça, il y a plusieurs inquiétudes, je vais essayer de résumer, puisqu'il y a pas mal de choses qui ont déjà été dites dans les autres dossiers.

1580 Je vais commencer par nos inquiétudes, il y a d'abord des inquiétudes beaucoup en rapport avec le rapport d'experts. On le trouve déséquilibré, on en a parlé déjà, entre les impacts potentiels sur les levés sismiques alors que les retombées ont été envisagées sur le

scénario d'exploitation à long terme. Ça, je rentrerai pas dans les détails, puisque d'autres en ont déjà parlé.

1585

LECTURE DU MÉMOIRE**Page 3, fin du premier point**

1590

Ensuite il y a plusieurs incohérences et lacunes dans les données qui sont dans le rapport. Il y a notamment, comme mesure d'atténuation, on nous parle du choix de la période pour faire les levés sismiques, sauf que si on regarde toutes les espèces dont ils parlent, on se rend compte que le golfe, il y a des espèces dedans tout le temps, ça fait que les questions qu'on se pose c'est:

1595

LECTURE DU MÉMOIRE, troisième paragraphe "Le choix de la période"**Page 3, fin du dernier paragraphe "Le choix de la période"**

1600

Ensuite, on a des doutes aussi quant à l'efficacité des couloirs d'évitement parce que l'utilisation et l'efficacité de ces couloirs restent très imprécises. Je rentrerai pas dans les détails non plus, mais il y a beaucoup de choses dans le rapport sur le fait que les scientifiques sont pas tous d'accord avec les mesures, etc., on en a déjà beaucoup parlé.

1605

Finalement, il y a aussi tout un petit paragraphe dans le rapport où les experts disent qu'ils pourraient – je vous le lirai pas au complet – mais où ils disent qu'ils pourraient très bien faire un modèle précis pour connaître les fonds marins et pouvoir faire des levés sismiques adaptés à ce modèle-là mais qu'eux, ils jugent c'est plus opportun de mettre des couloirs d'évitement. Donc les questions qu'on se pose, c'est:

1610

LECTURE DU MÉMOIRE, page 4, cinquième paragraphe**Page 4, cinquième paragraphe, fin**

1615

Comme ils disent que c'est possible de faire.

Ensuite il y a toutes les incohérences sur les retombées économiques. J'en ferai pas le détail non plus. Mais on a quand même des questions beaucoup sur les formations qu'ils disent qu'elles seront offertes.

1620

On voudrait savoir quelles sont ces formations, ce serait quoi leur durée, leur coût, le niveau scolaire exigé pour y accéder, pour aller vers quels emplois, pour quel salaire. Qu'advient-il des salariés réorientés vers l'exploitation des hydrocarbures quand le gisement sera épuisé? Pourquoi on ne dispose pas des données de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse pour répondre à ces questions de façon précise et documentée.

1625

1630 On a aussi des retombées annoncés de cent cinquante millions (150 M\$) pour le Québec mais on ignore d'où viennent ces chiffres et qui les a fournis puisque a priori, il y a pas de promoteur officiel, ça fait qu'on se demande d'où ça sort. On voudrait savoir, de ces retombées, quelle part reviendrait réellement au Québec, quelle part au Canada, quelle part à la région, quelle part aux Îles-de-la-Madeleine?

LECTURE DU MÉMOIRE, page 5, quatrième paragraphe

1635 **Page 5, quatrième paragraphe, fin**

C'est ça. Ça fait qu'on trouve qu'il y a beaucoup de flou dans les retombées économiques promises.

1640 Ensuite, il y a tout un aspect que le rapport ne traite pas, c'est les effets néfastes de l'exploitation, à savoir:

LECTURE DU MÉMOIRE, page 5, sixième paragraphe

1645 **Page 5, sixième paragraphe, quatrième ligne**

Tout ça, ça figure pas dans le rapport.

1650 Ensuite on a des inquiétudes au niveau des dispositifs prévus, notamment, il avait été question dans les premières audiences d'accidents qui avaient déjà eu lieu sur d'autres plates-formes à Terre-Neuve, où il y a eu beaucoup de morts. On voudrait avoir des données sur les dispositifs de sécurité.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 6, milieu du premier paragraphe

1655 **Page 6, premier paragraphe, fin**

Puisqu'il y a des études sociologiques qui montrent qu'à Terre-Neuve, la sécurité a pas gagné, apparemment.

1660 Ensuite, en admettant, ce qui est déjà une condition, que les experts parviennent effectivement à déterminer des mesures d'atténuation efficaces pour les levés sismiques, on voudrait savoir quels sont les dispositifs de surveillance et de contrôle qui seront envisagés

LECTURE DU MÉMOIRE, page 6, milieu du deuxième paragraphe

1665 **Page 6, deuxième paragraphe, dixième ligne**

Toutes ces questions sont actuellement sans réponse.

1670 On a aussi des inquiétudes au niveau juridique et gouvernemental. Il y a pas, à notre
avis, dans la loi actuelle, de mécanisme d'évaluation digne de ce nom d'évaluation
environnementale. La loi prévoit qu'un permis de recherche accordé autorise automatiquement
l'exploitation en cas de découverte économiquement viable par le rétenteur dudit permis. Donc
on considère ça que du point de vue économique, au détriment des aspects sociaux, culturels
et environnementaux.

1675 Les experts attribuent certaines lacunes du rapport à un manque de temps. Mais les
préoccupations ont débuté à l'automne 2002, on trouve qu'un gouvernement soucieux de
l'environnement aurait pu prendre l'initiative d'une étude approfondie, au lieu d'attendre un an
que les réactions des environnementalistes et les inquiétudes de la population l'y contraignent.

1680 Ensuite, on a la Loi sur les espèces en péril et la Loi sur la conservation et la mise en
valeur de la faune qui pourraient offrir des opportunités pour protéger certaines espèces à statut
précaire, mais malgré l'inscription de plusieurs espèces sur les listes de la COSEPAC, il y a
aucune protection réelle, pour l'instant, de ces espèces-là.

1685 Puis ensuite, le gouvernement du Canada a, on l'a déjà dit, signé les accords de Kyoto,
et on voit pas bien le rapport entre Kyoto et l'exploitation pétrolière et gazière. En tout cas, le
rapport on le voit, mais la cohérence, pas vraiment.

1690 On a donc une autre série de questions.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 7, deuxième paragraphe complet

Page 7, septième paragraphe, fin

1695 Ensuite on a suivi le plan proposé par le BAPE, ça fait qu'on y va pour les propositions
de modifications. On suggère une modification de la loi dont:

LECTURE DU MÉMOIRE, page 8, point a)

1700 **Page 8, fin du point a)**

1705 Ensuite on suggère une modification, en tout cas on suggère, au niveau juridique, pour
les espèces en péril, une inscription à court terme des espèces à statut précaire inscrites sur la
liste de la COSEPAC et une mise en place de mesures de protection réelles et effectives.

1710 Ensuite, la réalisation d'une étude approfondie et indépendante sur les impacts de
l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbures dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. On
considère que cette étude-là, il y a pas besoin d'avoir un promoteur pour le faire, c'est quelque
chose, il y a toute une partie de l'étude qui pourrait être faite avant qu'il y ait un promoteur ou
qu'il y en ait pas. Dans cette étude-là, on voudrait trouver les choses suivantes:

LECTURE DU MÉMOIRE, page 8, dernier paragraphe

Page 9, quatrième tiret, troisième ligne

1715

Exemple, le modèle d'étalonnage dont on nous dit qu'il pourrait être fait et qui est pas fait et à ça, on voudrait que soit joint un échéancier réaliste des délais nécessaires pour se doter des outils et moyens qui manquent pour réaliser le projet dans des conditions optimales, c'est-à-dire que s'il nous faut un modèle, on voudrait savoir combien de temps ça va prendre, puis être sûr qu'ils vont se donner le temps de le faire correctement.

1720

Puis on voudrait aussi une description précise des mesures de contrôle et de sécurité indispensables.

1725

Ensuite, on voudrait la réalisation d'une étude publique et indépendante sur les retombées économiques. Cette étude-là, évidemment, est forcément assujettie au fait qu'il y a un promoteur puisque ça dépend de l'entente, qui va gagner quoi.

Dans cette étude-là, on voudrait avoir:

1730

LECTURE DU MÉMOIRE, page 9, point d), premier tiret

Page 9, point d), fin du premier tiret

1735

Et si possible, que ce soit fait pour toutes les régions, pas juste pour nous.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 9, point d), deuxième tiret

Page 9, fin

1740

On voudrait avoir des garanties parce que c'est bien beau sur le papier, mais les gazoducs qui changent de trajet, c'est plate.

1745

On voudrait aussi avoir une garantie sur les mesures en cas d'accident, ainsi qu'une assurance de réparation en cas de dommages. On sait qu'il y a eu bien des accidents et que, pour l'instant, personne a payé. On voudrait pas que ça arrive chez nous.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 10, deuxième tiret

1750

Page 10, troisième tiret, fin

C'est-à-dire que non seulement on voudrait pas avoir à payer des choses supplémentaires pour de la surveillance et du contrôle, mais on voudrait pas non plus qu'on demande à GSI de payer le contrôleur qui va être sur leur bateau. C'est ça.

1755 **LECTURE DU MÉMOIRE, page 10, point 6**

Page 10, fin du point 6

Ensuite, on nous suggérait de faire des suggestions, ça fait qu'on s'est permis d'en faire.

1760

LECTURE DU MÉMOIRE, page 10, point 7

Page 11, quatrième tiret, deuxième ligne

1765

En payant un agent pour le faire ou alors au moins en donnant le pouvoir à la municipalité de surveiller ces terres-là.

1770

Et puis puisque le gouvernement tient tellement à améliorer nos conditions de vie, on s'est permis de sortir un peu du cadre en disant aussi d'assurer des logements locatifs à prix abordable pendant la période estivale pour les résidents permanents des Îles-de-la-Madeleine, ou réduire les listes d'attente pour les spécialistes à l'hôpital, ou baisser les tarifs des vols aériens, ça améliorerait bien nos conditions de vie, puisqu'ils ont l'air d'avoir du budget.

PAR LE PRÉSIDENT:

1775

Alors nous vous remercions pour votre présentation. Cela va bien. Alors je trouve quand même votre mémoire très étoffé, ça m'a permis également, lorsque je le lisais, de voir à quel endroit, par exemple, vous avez répondu à certaines de mes questions en disant par exemple, disons tel aspect ne requerrait pas de promoteur, tel autre aspect requerrait un promoteur.

1780

Bien entendu, dans une série de demandes, je voyais, par exemple la semaine dernière, Pêches et Océans nous a présenté un mémoire. Il y avait différents éléments, Pêches et Océans, entre autres, possède un modèle mathématique, un modèle numérique trois (3) dimensions, là, qui décrit l'ensemble du golfe, c'est un modèle hydrodynamique, donc c'est un modèle qui parle des courants, qui tente de décrire le comportement des courants marins.

1785

Pêches et Océans a dit qu'il tenterait d'utiliser, par exemple, ce modèle-là pour, et de jumeler à des modèles de propagation sonore. Donc, c'est ce qu'on a pu apprendre la semaine dernière de Pêches et Océans, lorsqu'ils sont venus nous rencontrer, là, à Québec. Je voulais vous mentionner ce point-là.

1790

Oui, monsieur Locat.

1795 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Une question qu'on a posée à un autre intervenant plus tôt. Votre organisme, est-ce qu'il a aussi été contacté par GSI ou Robert Hamelin?

1800 **PAR Mme SÉVERINE PALLUEL:**

Non. Pas à ma connaissance, mais je pense que je le saurais, je pense, si ça avait été le cas.

1805 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Donc ça n'a pas été le cas.

1810 **PAR Mme SÉVERINE PALLUEL:**

Non.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1815 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Je crois que ça va pour les questions.

1820 Alors je vous remercie beaucoup pour votre présentation.

1825

JACQUES GAUDET

PAR LE PRÉSIDENT:

1830 Alors nous avons une présentation verbale qui s'est ajoutée. Je vais inviter monsieur Jacques Gaudet.

PAR M. JACQUES GAUDET:

1835 Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir monsieur. Alors nous vous écoutons.

1840 **PAR M. JACQUES GAUDET:**

J'avais pas prévu présenter mon mémoire. En réalité, mon mémoire consiste en un travail de fin de session que j'ai pu réaliser au collège des Îles. Je vais y aller rapidement dans son intégralité. J'espère être le plus bref possible.

1845

Je désire présenter ce mémoire à titre personnel, en tant qu'étudiant au collège des Îles. Je suis revenu aux Îles depuis l'année dernière et je me suis senti grandement menacé par les projets d'exploration et d'exploitation gaziers et pétroliers prévus pour le golfe Saint-Laurent. Mes préoccupations concernent avant tout les Îles et ses habitants qui, comme vous pouvez le sentir, ne sont pas intéressés à ce que les compagnies viennent mettre en péril leur habitat et leur vie pour des profits qui finiront bientôt par tous nous mettre en danger.

1850

Le présent mémoire consiste en une dissertation critique dans le cadre de mon cours Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines. La réflexion que j'ai amenée est que les nouvelles perspectives de développement adoptées par Hydro-Québec ne répondent pas aux besoins et aux intérêts des Québécois.

1855

Je trouvais à propos de présenter ce travail en tant que mémoire car, bien que comme on veut nous le faire croire, il existe effectivement des promoteurs pour toute cette histoire et Hydro-Québec en fait partie.

1860

Les raisons qui me font dire cela est qu'elle a clairement affirmé vouloir investir plus de trois cent trente millions (330 M\$) dans de tels projets, en partenariat avec la compagnie Corridor Resources et qu'elle vient de créer une division pétrole et gaz.

1865

Mon travail s'intitule "Des politiques vertes comme la couleur de l'argent, les nouvelles orientations d'Hydro-Québec et les inquiétudes des Québécois".

PAR LE PRÉSIDENT:

1870

Excusez-moi, est-ce que vous pourriez parler un petit peu plus lentement, s'il vous plaît. Parce que le son, on a un petit problème avec le son, ça fait que surtout pour la transcription également.

1875 **PAR M. JACQUES GAUDET:**

Le 17 décembre 2002, le gouvernement du Canada ratifiait le Protocole de Kyoto, s'engageant ainsi à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de cinq virgule deux pour cent

1880 (5,2 %) entre 2008 et 2012, par rapport à leur niveau de 90. Il est quand même bien de mentionner que les émissions de gaz à effet de serre ont continué d'augmenter puis cet engagement revient, en réalité, à réduire les émissions d'environ vingt (20 %) à vingt-cinq pour cent (25 %) par rapport aux émissions actuelles. Ici, aux Îles, la Chambre de commerce et ses vingt (20) membres appuyait le gouvernement dans l'élaboration d'un plan clair et détaillé, suite au Protocole de Kyoto.

1885 À la même époque, Hydro-Québec pétrole et gaz a reçu du gouvernement Landry le mandat de soumettre un plan détaillé du potentiel pétrolier et gazier de l'est du Québec, ce qui l'a menée à signer une entente avec Corridor Resources dans le but de participer à l'exploration et l'exploitation du site de Old Harry, situé en mer, à quatre-vingts kilomètres (80 km) au nord-est des Îles-de-la-Madeleine.

1890 Ce plan de développement et bien d'autres projets d'Hydro-Québec a soulevé bien des inquiétudes, autant aux Îles qu'ailleurs au Québec. Le 22 mai, à Montréal, des milliers de manifestants criaient haut et fort leur mécontentement face aux projets de centrales thermiques de Beauharnois et de Bécancour.

1895 En considérant l'ampleur des réactions provoquées par les nouvelles orientations du gouvernement et Hydro-Québec, et plus précisément à ce qui a trait à l'exploitation du potentiel gazier du Saint-Laurent, est-il possible d'affirmer que ces projets de développement énergétique correspondent aux intérêts des Québécois et des Madelinots. Il importe avant tout de savoir ce qu'il en est de la belle société d'État qu'est Hydro-Québec et de sa politique, ainsi que les autres structures gouvernementales impliquées. Par la suite, s'ouvrit l'étude du développement d'hydrocarbures par rapport au contexte particulier du golfe du Saint-Laurent et de l'archipel.

1900 Au-dessus de ces gens et pour ces mêmes gens, qui sont-ils et que décident-ils pour nous? Je vais vous éviter un survol historique de la société d'État qu'est Hydro-Québec. Je vais plutôt sauter à sa mission et à sa vision.

1910 Dans son document de 1998, sur sa nouvelle politique, Hydro-Québec décrit sa mission comme étant de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans le domaine de la recherche et de la promotion relative à l'énergie de la transformation et de l'économie de l'énergie, de même que dans tous les domaines connexes où elle est reliée à l'énergie.

1915 Sa vision principale est de devenir un chef de file mondial dans le domaine de l'énergie en mettant en valeur leur expertise au bénéfice de leurs clients, de leurs employés, de leurs actionnaires, tout en y associant des partenaires dans une perspective d'affaires. Elle stipule que leurs valeurs sont la satisfaction du client, le sens des affaires, le respect des employés, l'amélioration de la qualité, le respect de l'environnement avec les collectivités, dans une
1920 optique de mise en valeur et d'exploitation des richesses naturelles à des fins énergétiques de

façon harmonieuse et durable avec l'appui des collectivités et dans le but de bien servir la société.

1925 Finalement, la protection du futur vise à respecter l'engagement pris envers les Québécois, notamment à maintenir les tarifs bas et uniformes tout en continuant d'appuyer le développement industriel et de façon à assurer aux générations futures le maintien des acquis découlant du bien commun qui constitue la richesse hydroélectrique.

1930 Les aspects suivants des nouvelles politiques adoptées par Hydro-Québec seront sujets à une éventuelle critique. Bien que la plupart des politiques sont respectées, il n'en reste pas moins que les plans sont souvent très bons en apparence, mais derrière ces belles lignes se cachent des vérités non dévoilées.

L'hydroélectricité, pas si propre qu'on le dit

1935 À travers sa politique sur l'environnement, elle dit produire une énergie propre, renouvelable et sécuritaire, grâce à l'hydroélectricité, protégeant ainsi l'héritage environnemental des générations futures. Dans son profil, Hydro-Québec s'enorgueillit d'être l'un des plus grands producteurs d'énergie verte en Amérique du Nord avec une production qui est à quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) d'origine hydraulique.

1940 Tout d'abord, l'énergie hydroélectrique n'est pas une énergie si verte que ça, car la décomposition de la matière organique, dans les territoires inondés, émet du méthane, contribuant quarante (40) fois plus que le gaz carbonique à l'effet de serre et du méthyle mercure qui aboutit, entre autres, dans la chair des poissons.

1945 Une rumeur intéressante – et je n'ai pas pu la confirmer mais j'imagine qu'avec des recherches un peu plus approfondies, ça serait possible – circule, laissant croire que, ne considérant pas en effet l'énergie hydroélectrique comme verte, les États-Unis auraient, en quelque sorte, forcé le Canada à se munir d'un parc éolien comme celui de Cap-Chat. Cela serait dû à la politique domestique américaine gouvernant ses importations énergétiques qui stipule que pour s'approvisionner en énergie à l'étranger, les États-Unis ne peuvent commercer qu'avec des producteurs dont un minimum de cinq pour cent (5 %) de production énergétique provient d'une source dite verte. Si possible, j'essaierai de vous communiquer la source de cette information.

1950 Elle dit aussi développer des projets rentables, acceptables du point de vue environnemental et favorablement accueillis par les collectivités. Les phrases que j'ai prises sont directement prises des politiques d'Hydro-Québec et des plans d'avenir d'Hydro-Québec.

1955 L'exemple plus précis de l'exploitation du gaz dans le Saint-Laurent viendra ajouter un bémol sur cette dite acceptabilité environnementale.

1965

L'accueil favorable des collectivités, quant à elle, est facilement réfutable, n'ayant qu'à penser aux énormes difficultés pour obtenir des accords avec les populations crie du nord du Québec pour la mise en œuvre des barrages tels ceux sur La Grande; à la contestation de la construction de la ligne électrique en Montérégie par la coalition de citoyens de Saint-François; à l'avalanche de mémoires en opposition à la construction d'une, sinon plusieurs centrales au gaz à Beauharnois, venant autant de la part des écologistes que des représentants d'entreprises.

1970

Finalement, ici même aux Îles, l'inquiétude populaire bat son plein, avec la formation d'une table de concertation ainsi que le regroupement de citoyens, tous deux (2) très inquiets par la compatibilité des projets gaziers d'Hydro-Québec avec le milieu naturel et social.

1975

Des priorités mises de côté

1980

Elle affirme, par la suite, s'engager à privilégier l'hydroélectricité, les autres sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique pour combler les besoins de ses clients. La primauté accordée à l'hydroélectricité s'est malgré tout grandement estompée dans leur plan de développement, car même si en 2002 monsieur Caillé, président d'Hydro-Québec, affirmait lors d'un bref bilan que des ententes avaient été conclues afin de réaliser des nouvelles installations hydroélectriques, pour une capacité annuelle de production supplémentaire de l'ordre de douze térawattheures (12 TWh), la fraction de ce projet qui sera comparable, en termes de production énergétique, au projet gazier annoncé, ne sera pas mise en service avant 2010 au plus tôt.

1985

1990

Le virage vers le gaz naturel qu'elle semble prendre est donc très évident, même si les raisons n'en sont pas trop claires. La raison principale pour laquelle Hydro-Québec préconise le gaz naturel est afin d'améliorer la sécurité énergétique du Québec, en vue de satisfaire les futurs besoins croissants. Mais la centrale de Beauharnois devra seulement produire six virgule sept térawattheures (6,7 TWh) et n'entrera en service, selon la section québécoise de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qu'en 2008. Que faire entre temps? Économiser, évidemment.

1995

Trois (3) organismes environnementaux, dont l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, reçurent comme réponse de la société d'État qu'un investissement équivalent aux sommes de la construction de la centrale du Suroît, en programmes d'efficacité énergétique, pourrait réaliser des économies d'énergie de huit virgule un térawattheures (8,1 TWh). Cela soulève la question à savoir pourquoi Hydro-Québec ne s'implique pas considérablement plus dans l'économie d'énergie, si elle appréhende autant une pénurie, comme le prévoient les chiffres fournis par la Régie en février dernier.

2000

Mauvaise foi ou intérêts divergents.

2005

Demander à Hydro-Québec de promouvoir l'efficacité énergétique, c'est comme demander à une compagnie de cigarettes de faire de la publicité pour cesser de fumer. Sa

raison d'être est de produire de l'électricité et de verser des redevances au gouvernement au lieu de répondre aux besoins des Québécois et d'harmoniser leur activité dans le plus grand respect possible.

2010 Le potentiel d'efficacité énergétique évalué varie de huit virgule cinq (8,5 TWh) à vingt-sept virgule six térawattheures (27,6 TWh), selon différentes sources. Pour ce faire, il faudrait investir dans des programmes qui, en passant, créent autant d'emplois, sinon plus. En effet, quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de l'argent investi dans les programmes d'efficacité énergétique servent à payer des salaires et les économies sont presque automatiquement réinvesties localement, tandis que la technologie utilisée par le Suroît crée de l'emploi à l'étranger.

2020 Selon Jacques Ruelland, ancien chef de cabinet du ministre des Ressources naturelles, les tarifs sont trop bas, nuisant à l'environnement et freinant le développement d'énergie renouvelable. Une augmentation du coût, combinant une réduction de la consommation, sensibiliserait à une meilleure gestion sans faire accroître la facture du particulier, tout en étant moins dommageable. Malheureusement, seulement zéro virgule zéro vingt-quatre pour cent (0,024 %) du chiffre d'affaires est investi dans le secteur de l'efficacité énergétique, soit trois millions (3 M\$) sur douze virgule cinq milliards (12,5 G\$) de profits, comparativement aux quelque deux cent millions de dollars (200 M\$) au Massachusetts, étant sensiblement similaire au Québec par sa démographie.

2030 Pour continuer à se moquer des Québécois, dans son plan stratégique 2002-2006, Hydro-Québec propose de faire économiser zéro virgule quatre térawattheure (0,4 TWh) alors qu'elle refuse de financer le groupe Mégawatt production inc. qui propose un programme panquébécois chiffré à trois sous le kilowatt (3 ¢/kW) économisé au lieu de payer autour du double pour en produire de nouveaux, polluants et contestés.

PAR LE PRÉSIDENT:

2035 Monsieur Gaudet, je pense qu'on s'éloigne un petit peu du sujet.

PAR M. JACQUES GAUDET:

2040 On s'éloigne du sujet si on considère que – je considère que l'implication d'Hydro-Québec est réelle et qu'il y a une réflexion apporter sur le fait qu'investir dans l'efficacité énergétique consiste en une solution aussi valable que de développer le potentiel gazier dans le Saint-Laurent. Puis je considère que c'est des chiffres qui peuvent apporter des contradictions à...

2045

PAR LE PRÉSIDENT:

Je comprends ça, mais disons que le mandat premier, on parle disons de levés sismiques, bien entendu, aussi.

2050

PAR M. JACQUES GAUDET:

Bien, j'aimerais juste apporter une réflexion à l'idée que Hydro-Québec n'est pas aussi honnête dans ses visions qu'elle semble le faire croire. Puis j'aimerais que la réflexion passe à travers le BAPE, si c'est possible.

2055

Et je continue, j'arrive très rapidement dans le vif du sujet.

PAR LE PRÉSIDENT:

2060

S'il vous plaît.

PAR M. JACQUES GAUDET:

Finalement, ce que des centaines d'organismes de partout au Québec prévoient est l'élaboration de programmes sérieux d'efficacité énergétique conjointement ou liés au développement d'énergies alternatives telles l'éolien ou le solaire.

2065

Le souvenir d'un projet tué dans l'œuf.

2070

Lorsque Hydro-Québec ose prétendre favoriser les énergies alternatives, un souvenir refait surface aux Îles. C'est qu'en 1993, Hydro-Québec réitérait son intention de développer un parc éolien aux Îles. La raison principale était de réduire l'émission de polluants atmosphériques dégagés par la centrale thermique. Après consultation, la population s'était montrée favorable à un tel projet qui escomptait produire jusqu'à cinq mégawatts (5 MW). On mentionnait que la qualité des vents en faisait l'un des endroits les plus favorables au Canada.

2075

Après avoir reçu plus de dix-huit (18) soumissions, le consortium de Arnaud Électrique fut sélectionné avec son projet de seize (16) éoliennes à axe horizontal, pour sa qualité technique, son intégration au réseau central, son prix payé de sept sous le kilowattheure (7 ¢/kWh) et sa capacité à réaliser son projet.

2080

Les impacts sur le milieu furent considérés comme mineurs car le bruit devait être atténué par les vagues. Le site choisi était la dune du Havre-aux-Maisons. Les retombées économiques attendues étaient de l'ordre de deux millions (2 M\$) pour le Québec, dont la moitié reviendrait directement aux Îles, notamment par la création de deux (2) emplois formés préalablement en Californie. Le parc devait entrer en service à l'automne 1995.

2085

2090 Malgré la signature d'un contrat, le projet fut reporté soit disant à cause de difficultés d'intégration au réseau, sauf que tous dénotèrent une volonté de la part d'Hydro-Québec de faire avorter le projet. Ce qui fut effectivement le cas au printemps 1997, lorsque le projet fut officiellement abandonné sous prétexte que le producteur faillit à ses obligations de débiter le contrat. En réalité, Hydro-Québec demandait de fortes exigences afin de protéger son réseau.

2095 Plus tard, une fuite d'information attestait que la Société avait menacé une compagnie partenaire du projet de lui refuser des contrats si elle rencontrait les maires. Interrogé par Georges Farrah, alors député fédéral, monsieur Yves Fillion dut confirmer qu'il n'y aurait pas d'autre projet, alors qu'il disait quand même qu'aux Îles, c'est certainement un endroit où il y a un potentiel pour avoir un projet éolien rentable. Pour le futur, c'est certainement un endroit où
2100 il faudra penser sérieusement à implanter des éoliennes.

Malgré cela, monsieur Caillé avait laissé paraître son intention d'instaurer des tarifs dissuasifs. La conclusion des années d'espoir et d'attente: pas d'éoliennes aux Îles. Mais un aspect agace Georges Farrah, c'est le manque de transparence et de sincérité dans cette
2105 entreprise en qui les Québécois avaient pourtant confiance.

Toujours selon sa politique, Hydro-Québec s'engage à disposer en tout temps de l'information requise sur l'ensemble de ses activités pour prendre des décisions adéquates et à bien informer son actionnaire, le grand public, le public c'est-à-dire ses clients et son personnel, en faisant preuve de respect, de cohérence et de transparence dans ses communications. C'est cette cohérence qui inquiète les populations exaspérées par les promesses non tenues et par les directions contradictoires que la société d'État prend.
2110

Pour la supposée transparence, on repassera, depuis qu'elle a décidé de tenir secret le niveau de ses réserves d'eau. Cet élément est très important car, sous prétexte qu'elles sont basses et que la demande est croissante – elle est évaluée annuellement de l'ordre de un point six pour cent (1,6 %) à deux pour cent (2 %) – Hydro-Québec justifie ses nouveaux projets dans le but de satisfaire les besoins énergétiques de base des Québécois. On n'a pas à s'en faire car la Régie de l'énergie est censée superviser la gestion de ses ressources. L'inquiétude demeure toutefois justifiée pour plusieurs raisons.
2115
2120

En février dernier, la société d'État a publié des chiffres différents au sujet de leurs réserves, des chiffres fournis aux régisseurs qui, eux, n'avaient pas appréhendé une pénurie. En plus, la Loi 116 émascule ce pouvoir en lui soutirant son autorité sur la production d'électricité. Alors pourquoi vouloir à tout prix augmenter sa production lorsqu'il serait possible, sinon préférable, de satisfaire autrement les besoins des collectivités. La raison est simple, le profit.
2125

Le 1^{er} mai 1997 marquait l'entrée en jeu d'Hydro-Québec sur le marché américain de la vente en gros soumise à la Loi de la concurrence. L'équipe de Caillé y voit une occasion exceptionnelle d'y faire des profits importants.
2130

PAR LE PRÉSIDENT:

2135 S'il vous plaît, monsieur Gaudet, vous êtes en train un peu de faire le procès d'Hydro-Québec. Je pense que c'est pas l'objet premier du mandat.

PAR M. JACQUES GAUDET:

2140 D'accord, je vais sauter.

2145 Le ministère des Ressources naturelles qui doit faire justement la promotion de ces ressources dans l'éolien, le solaire, la biomasse et bien d'autres font partie, n'en a que pour le gaz naturel par les temps qui courent. Dans sa publication il ne cesse de répéter le potentiel prometteur et insoupçonné des bassins sédimentaires du Saint-Laurent, la place déterminante qu'occupent les hydrocarbures dans le bilan énergétique du Québec. L'accessibilité des zones, les crédits d'impôt alloués et bien d'autres mesures qui visent à attirer les exploitants et à leur simplifier la tâche.

2150 Un aspect qui fait croire à la volonté aveugle d'exploiter le gaz est la Loi du "free mining" qui réglemente le permis d'exploitation selon que l'accès à la ressource est ouverte à tous, que le premier demandeur se voit attribuer le droit d'exploiter la ressource et que la découverte et le développement des gisements sont laissés au savoir-faire de l'industrie.

2155 De quoi inquiéter les gens à savoir s'ils peuvent faire confiance aux compagnies, pour l'instant étrangères et à vocation très commerciale à user si facilement de leur milieu pour en faire des profits.

2160 Comme il était mentionné en introduction, suite à un plan de développement pétrolier et gazier de l'est du Québec, Hydro-Québec a décidé de s'impliquer dans la mise en valeur des hydrocarbures par la volonté d'investir la modique somme de trois cent trente millions de dollars (330 M\$) en partenariat avec la compagnie Corridor Resources. Trois (3) sites retiennent l'attention, ceux de Old Harry, Fatima et du reste du Saint-Laurent. Je vais sauter un peu plus loin.

2165 Sachant désormais que l'argument de la sécurité énergétique du Québec est contestable, surtout lorsqu'on apprend que dans des situations similaires, quatre-vingt-treize pour cent (93 %) de la production annuelle de la centrale Hibernia à Terre-Neuve est envoyée vers les États-Unis, et de même que celle de l'île de Sable au large de la Nouvelle-Écosse, dont le pipeline était originellement censé remonter jusqu'à Québec et qui fut détourné vers le
2170 marché américain, à cause du manque de consommateurs le long de celui-ci. Le seul avantage qu'on fait miroiter à la population était le grand nombre d'emplois qui allaient découler de la phase d'exploitation.

2175 Selon le rapport du Comité d'experts, qui était chargé de cibler les impacts possibles des levés sismiques, et non de promouvoir le projet par la description très superficielle des retombées économiques de l'exploitation, énonce la création de trois mille (3000) emplois. Or, il n'est en aucun cas mentionné le type d'emploi, la spécialisation requise, ainsi que ceux destinés aux gens des Îles.

2180 Il est aussi connu que les emplois permanents, on exclut ici les emplois temporaires reliés à la construction de l'infrastructure, requièrent des études post-secondaires et demandent des expériences dans le domaine. Il y a fort à parier que les emplois principaux seront comblés par des gens de l'extérieur, probablement des États-Unis car l'expertise provient majoritairement du côté américain, tout comme la compagnie GSI, chargée des relevés sismiques.

2190 Regardons maintenant ce que les Madelinots risquent dans toutes ces histoires. Tout d'abord, il faut savoir que la conjoncture économique des Îles est actuellement bonne. L'industrie de la pêche est passablement stable à part la morue et le sébaste qui sont soumis à un moratoire. L'industrie touristique engendre des retombées annuelles de l'ordre de cinquante millions (50 M\$). Le développement de l'aquaculture bat son plein. En somme, la qualité de vie est bonne et une énorme quantité d'emplois, dans le secteur primaire, secondaire et tertiaire, dépendent directement de l'abondance et la qualité des produits tirés de l'environnement.

2195 Lorsque l'on pense aux dangers de l'exploitation pétrolière et gazière, aussitôt ressurgissent les malheureux souvenirs des déversements en mer qui, évidemment, pourraient avoir des conséquences désastreuses sur les pêches. Mais d'autres incidents mettent en danger l'écosystème marin.

2200 Dans l'étude d'impact environnementale Terra Nova, le ministère des Pêches et des Océans du Canada évaluait les rejets de boues de forage de cinq millions de kilogrammes (5 M kg) car une loi canadienne autorise l'exploitant à rejeter quinze pour cent (15 %) du poids des déblais de forage dans le milieu, qui contiennent une quantité importante de produits chimiques et de métaux lourds.

2205 Dans la même étude, on mentionne qu'il arrive de un (1) à vingt-quatre (24) accidents par année de déversement de pétrole et de gaz dans la région de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse. Ceci a de quoi inquiéter lorsqu'il est clair que la quantité de nos exportations des produits de la mer est directement liée avec la qualité et la confiance accordée par les importateurs étrangers.

2215 L'aspect de la sécurité humaine mérite tout de même une petite pensée, si l'on se rappelle ne serait-ce que les cas de Ocean Ranger à Terre-Neuve, qui a fait quatre-vingt-quatre (84) morts; Palper Alpha, cent soixante-sept (167) morts; de la plate-forme au Brésil, en 2001, et j'en passe. En n'oubliant pas de mentionner que celle de l'île de Sable a dû être évacuée cet hiver à cause de la dérive des glaces.

2220 Le contexte particulier du golfe Saint-Laurent mériterait d'être approfondi car l'importance des impacts écologiques que l'ensemble d'un tel développement pourrait causer est énorme, allant des levés sismiques à l'exploitation, jusqu'au démantèlement des plates-formes. Il est intéressant de mentionner que malgré des avis défavorables de Pêches et Océans Canada, l'Office national de l'énergie du Canada désire toujours aller de l'avant.

2225 Enfin un moratoire sur les projets d'exploitation pétroliers et gaziers dans le Saint-Laurent fut réclamé en octobre 2003, par une cinquantaine de membres de la communauté scientifique, des groupes environnementaux, représentants de l'industrie de la pêche et de l'écotourisme, membres des Premières Nations, artistes et citoyens.

2230 Aux Îles, suite à une manifestation en novembre, en opposition au projet, un groupe de citoyens inquiets des conséquences possibles sur la vie des Madelinots formèrent le MRG, Madelinots pour le Respect du Golfe. Parallèlement, un communiqué rejoignant l'ensemble des secteurs visés a tenu des consultations en vue de prendre une décision commune et concertée sur le sujet.

2235 Il est, par les temps qui courent, presque "in" de critiquer Hydro-Québec et ses plans de développement mais cette opposition massive qu'elle reçoit de la part des populations québécoises est justifiable. La société d'État va à l'encontre de ses propres politiques en favorisant l'énergie produite par le gaz naturel à toutes formes d'énergie alternative beaucoup moins polluantes.

2240 Elle ne semble pas non plus vouloir s'investir dans le programme d'efficacité énergétique mais donne plutôt l'impression d'orienter sa structure en vue de commercer encore plus avec son voisin du sud. Elle manque de transparence et d'honnêteté, utilise l'argument du manque à gagner d'énergie du Québec pour masquer ses intérêts personnels dont l'augmentation de sa production et de son désir de promouvoir le potentiel gazier du gaz.

2245 Elle se voit supportée par une bonne partie de l'arsenal gouvernemental avec, à ses côtés, le ministère des Ressources naturelles et l'Office national de l'énergie.

2250 Sur papier, dans un tableau, les chiffres sont alléchants, mais lorsque l'on regarde ce que les communautés, ce que les gens qui forment l'âme et le cœur du Québec a à perdre plus qu'à gagner, il me semble évident qu'Hydro-Québec ne répond pas aux intérêts des Québécois dans ses nouveaux projets de développement énergétique.

2255 L'exemple précis du gaz naturel dans le golfe ne répond non plus, selon moi, aux intérêts des Madelinots qui, eux, démontrent clairement leur désir de préserver leur richesse et leur économie tout en étant respectueux de leur milieu.

En terminant, ce dernier ne semble pas avoir compris le véritable sens du développement durable dont il met à toutes les sauces pour s'aligner avec les politiques

2260 internationales. La définition canadienne du développement durable repose sur l'amélioration
de notre qualité de vie et de notre bien-être, la durabilité des ressources naturelles, des
emplois, des collectivités, des industries, la protection de la santé des gens et des
écosystèmes, la promotion de l'équité et le respect de nos obligations internationales. Je pense
qu'il y a ici incohérence avec le gaz naturel.

2265

Je vais terminer en vous disant que suite à ma réflexion sur ce sujet, suite aux
informations acquises depuis plus de six (6) mois par le biais de rencontres avec le MRG, suite
aux premières audiences du BAPE tenues en avril, et face à mes intérêts, à mes valeurs
personnelles, à mon amour pour les Îles, à ma conscience et à ma responsabilité planétaire
2270 aussi petite puisse-t-elle être, je me positionne contre tout projet d'exploration et d'exploitation
dans le golfe Saint-Laurent, près ou loin de chez moi.

2270

Les seules suggestions que je puisse vous transmettre sont l'instauration d'un moratoire
sur tous les projets d'exploration et d'exploitation gaziers et pétroliers pour une période
2275 indéterminée et ce, jusqu'à ce que les connaissances scientifiques soient en mesure de
réellement bien cerner la problématique dans son ensemble.

2275

Aussi que les populations concernées par ce projet soient réellement mises au courant
de toutes les étapes et de toutes les prises de décision et qu'elles soient consultées avant la
2280 mise en œuvre de ces projets.

2280

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2285

Merci monsieur Gaudet.

Nous vous remercions.

2290

MÉLANIE GAUTHIER

PAR LE PRÉSIDENT:

2295

Je vais maintenant inviter madame Mélanie Gauthier qui désire faire une conclusion.

PAR Mme MÉLANIE GAUTHIER:

2300

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir.

2305

PAR Mme MÉLANIE GAUTHIER:

Je vais être brève, je vous le promets, je sais qu'il est tard. On a pensé que comme conclusion, ce serait bien de vous faire entendre quelque chose pour terminer ces audiences.

2310

Il y a eu beaucoup de groupes de toutes sortes d'âges, de toutes sortes de domaines qui sont venus parler de ce qu'ils pensaient du projet pétrole-gaz aux Îles-de-la-Madeleine. Il y a un groupe qui a pas été représenté, c'est les jeunes, les enfants des écoles élémentaires, puis c'est vraiment une improvisation, là, j'ai été inspirée de ce que ma fille m'a dit au souper.

2315

Mattéa a six (6) ans, elle est à la maternelle, puis on a une version je pourrais dire "remixed" de la chanson qu'on a faite Ziles, Ziles Ziles, hier soir, sur laquelle Mattéa chante. Puis elle a décidé qu'elle allait l'apporter à la maternelle pour la faire entendre à toute sa classe.

2320

Puis son professeur a dit que, par la suite, les élèves avaient posé des questions, puis ils étaient très intéressés de savoir pourquoi cette chanson-là avait été faite et dans quel contexte; puis elle dit que Mattéa, même à l'âge de six (6) ans, était capable de vraiment bien leur expliquer, puis que c'était étonnant de voir l'intérêt des enfants de cet âge-là pour un sujet qui est quand même, on pourrait croire, plus adulte. Mais en fait, c'est leur avenir qui est en jeu, puis même à six (6) ans, ils comprennent des choses dont vraiment on serait surpris.

2325

Mattéa m'a dit ce soir, au souper, on parlait du sujet, on parlait de ce que c'est un vote. Je lui disais, tu sais que nous, on aimerait bien que les gens puissent dire leur opinion sur le sujet avant qu'il y ait des décisions de prises. Puis elle m'a dit, maman, c'est sûr que s'il y avait un vote, tout le monde dirait non, parce que c'est pas bon ces affaires-là.

2330

Puis je lui ai dit, bien, il y a des gens qui pensent que c'est une bonne chose parce que ça apporte de l'argent. Elle m'a regardé dans les yeux puis elle a dit, c'est pour ça que dans la chanson on dit: l'argent baigne dans l'huile. J'ai dit, tu as tout compris.

2335

Alors on vous fait entendre la version "remixed" de Ziles, Ziles, Ziles.

AUDITION DE LA CHANSON DÉJÀ PRÉSENTÉE

2340

2345

MOT DE LA FIN

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors ceci met fin à la présentation des mémoires que nous avons eus.

2350

Alors je tiens à remercier de tout cœur le grand intérêt, là, des gens ici. Je crois que nous avons eu quand même plusieurs mémoires. J'ai comptabilisé un peu ce qu'on a eu comme mémoires, on a eu trente-cinq (35) mémoires présentés, même trente-six (36), je devrais dire, mémoires qui nous ont été, des témoignages qui nous ont été donnés ici, aux Îles; nous avons eu également neuf (9) mémoires présentés à Québec et en plus de cela, nous avons aussi une dizaine d'autres mémoires qui n'ont pas été présentés. Donc les gens ont fait des mémoires, mais n'ont pas demandé à les présenter. Ces mémoires, bien entendu, seront disponibles incessamment sur le site Internet de la Commission également.

2355

2360

Également, soyez assurés que la Commission transportera dans son rapport vos inquiétudes et vos positions face non seulement au projet de levés sismiques, mais également vos inquiétudes relativement, là, aux autres étapes qui suivent l'étape des levés sismiques, donc les étapes subséquentes d'exploration et d'exploitation. Alors je crois que c'est très important pour vous et la Commission, bien entendu, va transmettre ces positions-là.

2365

Ça a été également un plaisir, c'était la première fois en avril, bien entendu, c'était la première fois que j'avais personnellement l'occasion de venir aux Îles. Effectivement, c'est un merveilleux coin de pays. J'ai très apprécié, je crois que je peux parler également au nom de mes collègues, je prends l'initiative, nous avons très apprécié l'hospitalité également, des gens des Îles.

2370

Alors sur cela, je vais mettre fin à la partie publique donc de l'audience. Je vous rappelle que la Commission va poursuivre son mandat d'enquête jusqu'au 31 août, et auquel cas, remettra son rapport, donc 31 août au plus tard, devra remettre son rapport au ministre de l'Environnement qui, lui, a soixante (60) jours pour le rendre public.

2375

Maintenant je vais laisser mes collègues, s'ils désirent ajouter quelques mots.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

2380

À la prochaine!

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

2385

On m'a demandé si j'avais eu le temps de visiter l'île, non j'ai pas eu le temps! Alors il faut que j'y revienne. Les Îles, pardon, les Îles.

PAR LE PRÉSIDENT:

2390 Oui madame.

PAR Mme ANNIE LANDRY:

2395 Alors monsieur Pierre, Michel et Jacques, messieurs, au nom de mes concitoyens, alors est-ce que j'ai besoin de me représenter, Annie à Hélier, à Adolpheuse, à Damase, à Dominique, à Jean Landry.

PAR LE PRÉSIDENT:

2400 C'est difficile pour les transcriptions!

PAR Mme ANNIE LANDRY:

2405 Alors au nom de mes concitoyens, je vous remercie infiniment d'être venus jusqu'à nous pour que nous puissions nous exprimer avec tout notre cœur, et votre patience a été extraordinaire, et puis on est certain que vous partez avec tout ça puis que vous allez faire pour le mieux. Vous avez un bouricoco magique. Vous pourrez vous en servir. Vous pourrez vous en servir quand ça sera trop compliqué!

2410 Alors bon voyage et puis à la prochaine.

PAR LE PRÉSIDENT:

2415 Merci beaucoup.

2420 Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment s'office, que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de l'enregistrement mécanique.

FLORENCE BÉLIVEAU,
Sténotypiste officielle.